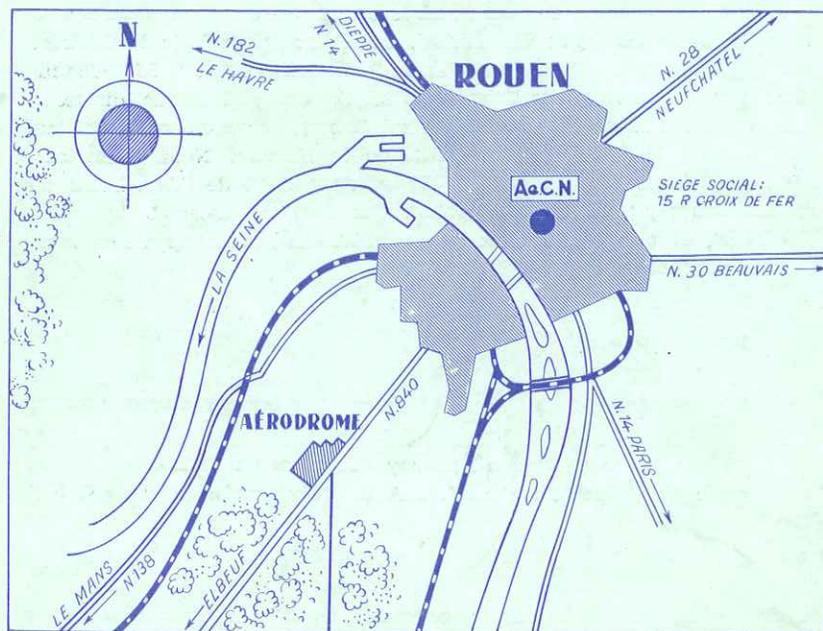


TERRAIN DU MADRILLET



SITUATION DU MADRILLET PAR RAPPORT A ROUEN

# Aéro-Club de Normandie

Reconnu d'utilité Publique par décret du 29 Juillet 1933

Affilié à la Fédération Nationale Aéronautique n° 7

Siège Social : 15, rue de la Croix-de-Fer (Téléphone : 71.39.83).

— Permanence tous les Jours, de 14 heures à 18 heures

Compte Chèques Postaux : ROUEN n° 45-12 E



Le " Mousquetaire III de l'Aéro-Club de Normandie "

## MEMBRES D'HONNEUR

M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME ;  
M. LE MAIRE DE ROUEN ;  
M. LE GÉNÉRAL Commandant de Place ;  
MM. PAUL BRETTEVILLE, 0 \* ; HENRI CHERFILS, \* ;  
ROGER DUFER, ANDRÉ JOUAS, JULIEN LUFBERY,  
JEAN VALOGNES, \*, ✕, HENRI CAPITAN, JACQUES PELTIER,  
GUY ANSEAUME, GILBERT FRANÇOIS, ✕, A ✕, ✕, STÉPHANE  
BERNARD, \*, ✕, RENÉ LEBRASSEUR, \*, ✕.  
WILLIAM CORNIER C. \*, ✕.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

Président ..... ANDRÉ MARIE, C \*, ✕, 80, boulevard de l'Yser, Rouen  
Tél. 71. 27-12.

Vice-Présidents, RENÉ CANO, 0 \*, ✕, 7, rue du Puits-Commun, Mont-  
Saint-Aignan.

» JEAN MORETTI, Médaille aéronautique, négociant, 2, rue de  
la République, Elbeuf. Tél. 3-94 Elbeuf. 77.03.94

» ROGER PELTIER, 45, Boulevard des Belges, Rouen. Tél.  
71-75-15.

Secrétaire G<sup>1</sup> ANDRÉ FAUVEL, Mécanique Générale, 18, rue de l'Ecureuil,  
Rouen. Tél. 71. 15-54.

Secrétaire Adj<sup>1</sup> EMILE ANTERION, \*, ingénieur, 59 ter, Chemin des Cottes,  
Mont-Saint-Aignan.

Trésorier G<sup>1</sup> ... JULIEN LETONDEUR, Conseil Juridique, 8, rue de la Savon-  
nerie, Rouen. Tél. 71. 16-43.

Trésorier Adj<sup>1</sup>. ANDRÉ PICOT, commerçant, 19, rue Alsace-Lorraine, Rouen.  
Tél. 71. 29-20.

Membres ..... MARC BARROIS, directeur d'entreprise, 37 D, route de Caen,  
Grand-Quevilly. Tél. 71. 89-52.

RALPH CANU \*, secrétaire général de « Paris-Normandie »,  
St-Aubin-Celloville par Boos. Tél. 75-23-03. 75.23.03

JEAN DESVAUX, ✕, avoué, 49, rue aux Juifs, Rouen.  
Tél. 71. 26-48.

JEAN FINET, Médaille Aéronautique, \*, S.N.C.F., 3, rue  
Robert-Cloarec, Sotteville-lès-Rouen.

FÉLIX HERBAY, Président de la Chambre de Commerce,  
Rouen. Tél. 71-71-35.

Abbé JEAN MARGUERY, \*, ✕, curé de Saint-Jacques-sur-  
Darnétal. Tél. 75. 51-07.

MICHEL MASSELIN, directeur d'entreprise, 25, rue Joseph-  
Lebas, Petit-Quevilly. Tél. 71. 60-72.

PIERRE-GÉRARD NICOLAU, Architecte, 68, Quai Gaston-  
Boulet, Rouen. Tél. 71.47-30.

GILBERT PARIS, commerçant, 51, rue aux Juifs, Rouen.  
Tél. 71. 93-99.

ROGER PARMENT, journaliste, 30, rue de la Porte des  
Champs, Rouen. Tél. 71. 55-86.

JACQUES PLUMET, entrepreneur, 8, avenue de Caen, Rouen.  
Tél. 71. 77-40.

Guy SAINT-SOLIEUX, Directeur Commercial, 27, rue des  
Carmes, Rouen. Tél. 71-95.23.

ROGER SERI, ingénieur, 6, avenue des Canadiens, Petit-  
Quevilly. Tél. 71.87-39.

# Aéro-Club de Normandie

## Nos raisons de satisfaction et d'espoir

Notre bulletin annuel, chers amis de l'Aéro-Club, me donne l'heureuse occasion de vous rendre compte de notre activité et de dégager pour vous, au vu des résultats de l'année écoulée, nos raisons d'inquiétude ou d'espoir. Aujourd'hui, malgré les innombrables difficultés techniques et financières que connaissent tous les clubs et auxquelles évidemment le nôtre est, lui aussi, soumis, je suis en mesure de vous présenter un bilan tout à fait satisfaisant et qui justifie, pour 1965, nos prévisions optimistes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent la marche ascendante, dans tous les domaines, de l'Aéro-Club de Normandie.



En matière de vol à moteur, il n'est pas inutile de rappeler le chiffre des heures de vol effectuées par nos pilotes dans ces dernières années : En 1959, 1.333 heures ; en 1960, 1.235 heures ; en 1961, 1.247 heures ; en 1962, 1.089 heures ; en 1963, 1.153 heures et en 1964, dans les douze mois qui viennent de s'écouler, 1.541 heures, chiffre jamais atteint.

Nous avons accueilli en janvier notre nouveau Jodel Mousquetaire, largement utilisé. Notre Émeraude sert pour l'entraînement des pilotes et les épreuves du brevet 2° degré ; nos avions ont sillonné tout le ciel de France, le Jodel D 117 a, en dehors de l'entraînement aux voyages, effectué le Tour de France aérien des jeunes pilotes avec Jean Thévenin. Nos Piper et nos Stampe ont permis de nombreux vols locaux et la formation des élèves-pilotes. Nous avons, cette année, donné 900 baptêmes de l'air.

La station météorologique, sous la direction de M. Odin, fonctionne à notre entière satisfaction et assure la sécurité de nos pilotes qui ne manquent pas de le consulter avant tout voyage aérien.



Fière de sa jeune et heureuse autonomie, notre section parachutiste animée par son dynamique président, Guy Saint-Solieux, a pu, en 1964, faire la preuve d'une exceptionnelle activité, en

enregistreur, après les 624 sauts de 1962, les 1.341 sauts de 1963, le chiffre record de 1.800 sauts. Durant ces derniers mois, 24 brevets du 1<sup>er</sup> degré et 9 brevets du 2<sup>e</sup> degré ont été décernés. Je n'omettrai pas de rappeler ici que, à deux reprises différentes, à Duclair puis à Villequier, nos parachutistes, à l'étonnement émerveillé des innombrables spectateurs, ont sauté dans la Seine, réalisant ainsi à deux reprises un exploit jusqu'à ce jour inconnu.

Il faut souligner également l'exceptionnelle réussite de la Rencontre régionale des 17 et 18 octobre au cours de laquelle nos parachutistes ont très brillamment remporté le challenge Maurice Le Bris.



L'année 1964 a été également une bonne année pour la section des modélistes, qui s'est classée bonne première dans de nombreuses compétitions. Une piste d'envol est maintenant réalisée pour la télécommande. Et nous avons enregistré avec un vif plaisir le succès complet du Concours International de Télécommande, organisé le 10 mai dernier au Madrillet par nos amis Moretti et Paris, avec la participation d'une forte équipe anglaise, au milieu de très nombreux concurrents de réelle valeur.



Le vol à voile, lui aussi, enregistre sous la direction de son nouvel et actif président, les progrès que devait naturellement entraîner le zèle de notre ami Quéhen. Le G.R.A.L. totalise en effet 783 heures de vol avec 2.603 sorties. Ses pilotes ont enlevé de multiples prix dans les différents concours, et de nombreuses adhésions ont été enregistrées, montrant tout l'intérêt que les jeunes portent au vol à voile.



Je mesure à quel point un tel compte rendu, nécessairement succinct, est impuissant à vous montrer exactement la très réelle, la très fructueuse activité qui anime toutes nos sections. Je vous demande, du moins, d'en retenir, pour notre vive satisfaction, le dévouement et l'ardeur qui se dépensent chaque jour au sein de notre Aéro-Club et sur notre terrain. Nous pouvons en conséquence aborder 1965 avec un optimisme parfaitement justifié. Notre programme pour l'année nouvelle est déjà plus qu'esquissé :

— Nous projetons de remplacer un de nos anciens avions par un appareil moderne ;

— Nous allons aménager et améliorer nos pistes (les travaux dans ce but ont d'ailleurs déjà commencé) ;

— Nous allons, en accord avec la Direction des Sports Aéronautiques, réaliser notre dessein d'édifier un nouveau hangar — qu'exige d'ailleurs le développement de l'aviation commerciale —, sans préjudice du hangar que souhaitent et attendent nos parachutistes pour leurs propres besoins.

Grâce aux démarches de M. Herbay, président de la Chambre de Commerce et qui participe, avec une méritoire assiduité, aux réunions de notre Conseil d'Administration, l'accord est aujourd'hui réalisé avec les autorités responsables pour équiper notre terrain avec un V.H.F. et un radio-gonio que l'activité croissante du Madrillet rend indispensables.

Nous saluons avec joie la décision de la Chambre de Commerce de mettre, dès le début du printemps, un avion d'affaires à la disposition des industriels et négociants de la région, et nous l'assurons, une fois encore, de l'entier concours qu'en l'occurrence l'Aéro-Club de Normandie sera heureux de lui apporter.



Tant de bonnes choses déjà acquises, tant d'autres bonnes choses qui vont se réaliser justifient, en fin de cet éditorial, le sentiment de cordiale gratitude que je dois exprimer à tous les amis de notre club, à mes collègues du Conseil d'Administration, à nos pilotes, à tous nos collaborateurs du Madrillet. A tous, sans exception, je dis ici un très sincère merci !

André MARIE,

Président de l'Aéro-Club.



## IN MEMORIAM

Le dimanche 6 décembre 1964, à 11 heures, dans le hangar du Club, la messe à la mémoire de Jean Mermoz, disparu il y a 30 ans, de ses compagnons et des Morts de l'Aéro-Club de Normandie sera célébrée par M. l'abbé Marguery, aumônier des Aviateurs du diocèse de Rouen.

L'allocution sera donnée par le Révérend Père Fouquet, des Missions d'Afrique.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée générale annuelle aura lieu le *lundi 14 décembre*, à 21 heures, salle Lefranc, 2, rue de la Bibliothèque, Rouen.

## COMMENT FONCTIONNE NOTRE CLUB

Tous les ans, une Assemblée générale ;

Tous les mois, une réunion du Conseil d'Administration qui supervise les questions de haute importance.

Toutes les semaines (le mardi), une réunion de Bureau qui liquide les affaires courantes. Ce bureau est composé de : MM. A. Marie, E. Antérieur, R. Cano, A. Fauvel, J. Finet, J. Letondeur, J. Moretti, A. Picot, R. Peltier, G. Saint-Solieux.

Toutes les réunions sont régulièrement suivies par ces Administrateurs, qui se dévouent inlassablement pour assurer la marche toujours ascendante de l'Aéro-Club de Normandie.

### Permanence :

15, rue de la Croix-de-Fer, tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 14 à 18 heures (Tél. 71-39-83). Les samedis, la permanence est assurée à l'Aérodrome du Madrillet (Tél. 71-43-15).

Vol à Moteur : Aérodrome du Madrillet, tous les jours, sauf le mardi (Tél. 71-43-15).

\* \* \*

Vol à Voile : Aérodrome de Boos, les samedis, dimanches et fêtes (Tél. 75-21-30).

## RENSEIGNEMENTS

**Aviation Moteur :** Responsables, Bureau du Conseil d'Administration, Chef-pilote et moniteur : M. Jean Finet, 3, rue Robert-Cloarec, Sotteville-lès-Rouen. Moniteur-adjoint : M. Jean Moretti, 2, rue de la République, Elbeuf (Tél. 3-94).

**Vol à Voile : Groupement Rouennais d'Aviation légère :** J. Dumont, Président, 47, rue Pierre-Brossolette, Sotteville-lès-Rouen. Tél. 70-30-16.

**Parachutisme :** Président de la Section, M. Guy Saint-Solieux, 27, rue des Carmes, Rouen (Tél. 71-95-28).

**Modèles réduits : Responsables :** M. Gilbert Paris, 51, rue aux Juifs (Tél. 71-93-99) ; Roland Quesnel, rue Fondeville, Boisguillaume.

**Service médical :** Docteur Jean Roger, habilité pour le renouvellement des licences, 2, place Aristide-Briand, Notre-Dame-de-Bondeville. Tél. 71-73-84. Docteur Thévenin, 13, rue E-Delarue, Rouen. Tél. 71-73-23.

**Section d'Elbeuf :** Responsable : M. Jean Moretti, 2, rue de la République, Elbeuf (Tél. 3-94 Elbeuf).

**Armée de l'Air :** Caserne Tallandier, Boîte Administrative - A - Rouen : Adjudant-chef Robert (Tél. 71-84-12).

**Commissaires de l'Aéro-Club de France :** Robert Dépréaux, 12, place Foch, Rouen (Tél. 71-39-65) ; Amiral Kervella, Saint-Aubin-les-Elbeuf. Tél. 3-56 Elbeuf.

**Chronométrateur de l'Aéro-Club de France :** André Fauvel, 18, rue de l'Ecureuil, Rouen (Tél. 71-15-54).

**Assureur Conseil :** MM. Godron et Vivien, 13, boulevard de la Marne, Rouen (Tél. 71-77-37).

**Union Régionale (Normandie-Maine-Beauce-Orléanais-Sologne) :** Président, M. Urbain Faure, Beaumont-le-Roger (Eure). (Tél. 62 Beaumont-le-Roger). Vice-Président : M. J. Moretti, Elbeuf (Tél. 3-94).

**Services Météorologiques :** M. Odin, Aérodrome de Rouen-Rouvray (Tél. 71-84-50).

**Ports Aériens :** M. Brun, Aérodrome de Rouen-Rouvray (Tél. 71-41-03).

**Secrétaire Aéro-Club :** M<sup>me</sup> Jacques Heurteux, 83, route de Rouen, Darnétal.

**Aumônier des Aviateurs :** Abbé Jean Marguery, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal (Tél. 75.51-07).

**Aéro-Bar :** M<sup>me</sup> Louis Dupont, aérodrome de Rouen-Rouvray (Tél. 71-43-15).

# Adhérez à l'Aéro-Club de Normandie

## Section "Vol à Moteur"

### CONDITIONS A REMPLIR POUR DEVENIR PILOTE

Les personnes volant, soit comme passagers, élèves-pilotes ou pilotes sur les avions du Club doivent être obligatoirement membres du Club.

Les personnes désireuses d'apprendre à piloter ou de piloter les avions du Club doivent obligatoirement faire une demande écrite au Président de l'Aéro-C.N. Ils doivent être présentés par deux parrains.

Les pilotes utilisant les avions du Club doivent :

- 1° Acquitter une cotisation annuelle de 30 F.
- 2° Acquitter une licence fédérale, comportant également l'assurance individuelle annuelle de 35 F (25 F pour les moins de 21 ans),
- 3° Verser une avance de 60 F sur leurs heures de vol ; dès que cette somme se trouve, par suite de vol, ramenée à 15 F, la somme initiale de 60 F sera obligatoirement reconstituée.

#### Pour les Elèves-Pilotes :

- 1° Verser un droit d'inscription de 60 F.
- 2° Acquitter une licence fédérale comportant l'assurance individuelle annuelle de 35 F (25 F pour les moins de 21 ans).
- 3° Passer trois visites médicales :
  - a) Docteur Rambert, 9, rue Thiers, Rouen (Tél. 71-34-85) ;
  - b) Docteur Marx, 62, rue Jeanne-d'Arc, Rouen (Tél. 71-27-99) ;
  - c) Docteur Roger, 2, place A.-Briand, Notre-Dame-de-Bondeville (Tél. 71-73-84).ou :
  - a) Docteur Morault, 16, rue d'Elbeuf, Rouen. (Tél. 71-04-70).
  - b) Docteur Deschènes, 45a, rue St-Julien, Rouen. (Tél. 71-20-67).
  - c) Docteur Thévenin, 4, rue Jean-Mulot, Rouen. (Tél. 71-73-23).
- 4° Verser la même avance et dans les mêmes conditions que les Pilotes.
- 5° Au moment de leur inscription, les Elèves-Pilotes devront fournir les pièces suivantes, qui seront adressées à l'Aéro-Club de France, afin que leur soit délivrée la Carte de Stagiaire, obligatoire avant de commencer à voler :
  - 1 fiche d'état civil ;
  - 2 photos d'identité ;
  - 1 certificat médical (celui du Docteur Roger ou du Docteur Thévenin).
  - la somme de 10 F.

Les mineurs devront, en outre, se munir d'une autorisation de voler sur les avions du Club, soit comme passager, élève-pilote ou pilote, signée par les parents ou tuteurs, avec signature légalisée soit par la Mairie, soit par le Commissaire de Police.

#### Membres actifs :

- Cotisation annuelle : 10 F.
- Droit d'adhésion pour la première année : 5 F.

### Prix des Heures de Vol

Piper Club .....	48,00 F
Stampe .....	54,00 F
Phalène .....	57,60 F
Emeraude .....	56,40 F
Emeraude (en voyage) .....	49,20 F
Jodel D 117 .....	56,40 F
Jodel D 117 (en voyage) .....	49,20 F
Auster .....	72,00 F
Auster (en voyage) .....	60,00 F
Jodel D 140 .....	90,00 F
Baptêmes de l'Air .....	15,00 F

### Brevet élémentaire de Pilote privé d'Avion

Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- Etre âgé de 17 ans révolus à la date des épreuves.
- Totaliser 15 heures de vol, y compris la double commande, réparties sur 20 journées au moins avec exécution de 30 atterrissages seul à bord.
- Satisfaire à des épreuves théoriques portant sur les manœuvres fondamentales à effectuer pour assurer la sécurité du vol et sur les règles élémentaires de la circulation aérienne.
- Satisfaire à un vol de contrôle avec un examinateur qualifié.
- Effectuer seul à bord et avec barographe un vol terminé par une prise de terrain de 600 mètres avec moteur complètement réduit, suivie d'un atterrissage de précision à moins de 100 mètres d'un point fixé à l'avance.
- Effectuer également, seul à bord et avec barographe, un vol comportant 5 virages en forme de « 8 » à inclinaison moyenne, sur une base de un kilomètre environ, sans variation d'altitude entre 150 et 200 mètres.
- Un candidat doit effectuer toutes ces épreuves devant un Commissaire de l'Aéro-Club de France, à qui il doit remettre les pièces suivantes : la carte de Stagiaire en état de validité, 2 photos récentes et de face, un chèque de 30 NF. établi au nom de l'Aéro-Club de France (10 NF. pour les moins de 21 ans) ; son carnet de vol d'élève conforme au registre officiel des vols.
- Le brevet et la licence élémentaire autorisent le pilote à voler seul dans un rayon de 20 kilomètres du terrain.
- Le vol de contrôle, avec un examinateur qualifié à bord, comprend les manœuvres suivantes :
  - Décollage, simulacre de panne de moteur au décollage, virages en montée à gauche et à droite, tenue de la ligne de vol au régime de croisière, virages à gauche et à droite à inclinaison moyenne, régime critique et décrochage, virages en descente, prise de terrain et atterrissage.

## Brevet de Pilote privé d'Avion

Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- Être âgé de 17 ans révolus à la date des épreuves ;
- Être titulaire de la licence élémentaire.
- Totaliser un minimum de 40 heures de vol, dont 10 au moins seul à bord.

— Satisfaire à des épreuves théoriques sur les matières suivantes : Aérodynamique et théorie du vol ; Utilisation des aéronefs et règles de sécurité ; Cellule et moteur ; Instruments de bord ; Météorologie ; Navigation ; Règlementation.

- Satisfaire à un vol de contrôle avec un examinateur qualifié.

Lorsque ces conditions sont remplies, le Commissaire de l'Aéro-Club de France délivre une carte de contrôle qui permet au candidat d'effectuer, seul à bord, un vol de 300 kilomètres à effectuer en une seule journée avec au moins quatre atterrissages sur des terrains différents dont deux distants d'au moins 100 kilomètres. L'itinéraire est indiqué par le Commissaire et le candidat doit faire viser sa carte de contrôle à chaque escale par un Agent de la circulation aérienne.

Les pièces à fournir (après acceptation des épreuves par le Commissaire) sont les suivantes : le Brevet élémentaire en état de validité la carte de contrôle, deux photos récentes de face, un chèque de 30 NF. au nom de l'Aé. C. F. (10 NF. pour les moins de 21 ans), l'attestation d'examen en vol, le carnet de vol.

Le brevet et la licence de pilote privé d'avion permettent au pilote d'emmener des passagers et d'effectuer des voyages tant en France qu'à l'étranger.

\*\*

S'il n'a pas ce minimum d'heures, il doit satisfaire à un vol de contrôle par un examinateur habilité. Les cartes de stagiaires sont également revalidées tous les ans avec une attestation d'examen médical. (Ceci pour les pilotes non brevetés).

Les revalidations sont faites par les services de la Navigation aérienne et par l'Aéro-Club de France.

Le vol de contrôle avec un examinateur qualifié à bord comprend les épreuves suivantes :

- Inspection de l'appareil avant le vol ;
- Mise en route et conduite au sol de l'avion ;
- Décollage face au vent ;
- Montée à la vitesse et au régime de montée ;
- Vol au régime de croisière en ligne de vol ;
- Trois « 8 » à inclinaison moyenne, l'écart d'altitude ne devant pas dépasser 50 mètres ;
- Un virage à gauche et à droite de 720° avec inclinaison supérieure à 45°, l'écart d'altitude ne devant pas dépasser 80 mètres ;
- Virage en montant à gauche et à droite ;
- Décrochage avec moteur et moteur réduit ;
- Une prise de terrain d'une altitude n'excédant pas 300 mètres, moteur entièrement réduit avec exécution d'un seul virage de 180° et atterrissage face au vent, l'appareil étant arrêté à moins de 100 mètres d'un point fixé à l'avance ;
- Une prise de terrain au moteur et atterrissage face au vent, arrêt du moteur.
- Remise des gaz en cas de prise de terrain incorrect.

## Pour le voyage du brevet de Pilote Privé d'avion il faut :

AVION	{ Carnet de route, Certificat de navigabilité, Carte crédit essence.	{ prendre la sacoche au bureau.
PILOTE	{ Licence Pilote privé, Carnet de vol, Carte de contrôle, Argent de poche.	
MATERIEL	{ 2 cales, 1 bidon d'huile, 1 chiffon.	

## Section "Parachutisme"

### Conditions à remplir pour devenir Parachutiste

Faire une demande d'admission.

Lorsque celle-ci est acceptée :

Passer une visite médicale ;

Acquitter le montant des pièces suivantes :

— Carte de membre actif : 15 F ;

Un droit d'entrée de 5 F est perçu la première année ;

— Licence Fédérale et Assurance : 35 F pour les majeurs ;  
25 F pour les mineurs.

Les mineurs doivent en outre fournir une autorisation des parents.

Les candidats subissent ensuite un entraînement théorique et pratique au terrain du Madrillet.

Les anciens militaires ayant effectué au moins 15 sauts dans les troupes aéroportées peuvent obtenir, par équivalence, leur Brevet de Parachutiste 1<sup>er</sup> degré.

Les séances de sauts se déroulent le samedi après-midi et le dimanche toute la journée et tous les soirs, sauf le mardi, à partir de 18 heures.

## Section "Modéliste"

### Conditions à remplir pour devenir Modéliste

Régler au Club une cotisation annuelle de :

Membres Seniors (au-dessus de 16 ans) ..... 10,00 F

Membres Juniors (de 14 à 16 ans) ..... 5,00 F

Membres Cadets (au-dessous de 14 ans) ..... 3,00 F

Pour la première année, il sera perçu un droit d'adhésion de :  
3,00 F pour les Seniors ; 2,00 F pour les Juniors et de 1,00 F pour les Cadets.

Les membres modélistes devront en outre acquitter une licence fédérale comportant également l'assurance individuelle accident et l'assurance Responsabilité civile, dont le montant est de 4 F 00 pour les Cadets et les Juniors et de 6 F 00 pour les Seniors.

**Groupement Rouennais d'Aviation légère**  
**Au Centre Inter-Club de Vol à Voile Ferdinand BEAU, à BOOS**

**SECTION VOL A VOILE**

**Conditions à remplir pour devenir Vélivole**

1° Venir sur l'Aérodrome de Boos, les samedis ou dimanches, pour faire connaissance avec les futurs camarades d'équipe et comprendre les servitudes matérielles qu'impose le sport.

2° Faire une demande d'admission. Remplir les fiches individuelles de renseignements et passer la visite médicale « Vol à Voile », chez le Docteur Roger, 2, place A.-Briand, à Notre-Dame-de-Bondeville, médecin agréé par la S.F.A.T.A.T.

3° Pour les Mineurs : Fournir une autorisation des parents, avoir préparé et passé l'examen du Brevet élémentaire des Sports Aériens (B.E.S.A.) et s'engager à poursuivre l'entraînement au moins jusqu'au Brevet de pilote.

4° Verser un droit d'entrée (20 F) et souscrire la licence assurance fédérale (35 F pour les majeurs, 25 F pour les mineurs).

\* \* \*

Le candidat Vélivole est alors admis à participer aux activités sur l'Aérodrome de Boos et à faire ses premiers vols en double commande.

Les frais de vols sont payables de suite :

2 F par treuillée et 6,50 F par remorquée

Après quelques semaines d'essai, pendant lesquelles le candidat Vélivole s'assimile l'esprit sportif d'équipe et de camaraderie, la demande d'adhésion est confirmée et ratifiée par le Comité de Direction.

Le nouveau pilote verse alors sa cotisation annuelle de 50 NF.

Pour les Mineurs, titulaires du B.E.S.A. et s'engageant à poursuivre au G. R. A. L. leur entraînement au moins jusqu'au Brevet de pilote, il est accordé des bourses atteignant ou dépassant 50 % de réduction sur le prix des treuillées et dont le montant est fonction de l'assiduité et des progrès.

**COURS DU B. E. S. A.**

Un examen pour l'obtention du Brevet Élémentaire des Sports Aériens a lieu chaque année début mars, au Lycée Corneille, à Rouen, un dimanche matin, de 8 h. à 12 h. Cet examen est sanctionné par un diplôme qui donne aux pilotes mineurs ou sursitaires des possibilités de vols gratuits, avant, pendant et après leur service militaire, et cela tant sur avions que sur planeurs.

Des cours publics et gratuits sont organisés tous les mercredis de 18 à 19 heures au Lycée Fontenelle, rue des Requis, à Rouen, pour préparer à cet examen en suivant le programme officiel du service de la Formation Aéronautique (S.F.A.T.A.F.).

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au responsable des cours du B.E.S.A. :

M. G. GRANSIRE, Professeur au Lycée Fontenelle.

Domicile : 14, rue Jeanne d'Arc, à Boisguillaume. (Tél. 71-70-75).

**MEMBRES DU CLUB**

**SECTION VOL A MOTEUR (Année 1964)**

**LISTE DES PILOTES DE L'AÉRO-CLUB**

**Chef-Pilote du Club**

M. Jean Finet.

**Moniteurs**

M. Jean Finet.

M. Jean Moretti.

**Elèves-Pilotes**

M.

Baillon Marcel, 11, rue Colette, Saint-Etienne-du-Rouvray.

Bernard Henry, 40, rue de l'Abbé-Lemire, Grand-Quevilly.

Berteau René, « Les Cyprès », rue Gadeau-de-Kerville, Sotteville-lès-Rouen.

Mlle

Betrancourt Michèle, 16, rue Louis-Bouilhet, Rouen.

MM.

Bréchet Alain, Immeuble Bourgogne, rue Garibaldi, Sotteville-lès-Rouen.

Brigaudiot Charles, 12, place de la Basse-Vieille-Tour, Rouen.

Canu Ralph, Saint-Aubin-Celloville, par Boos.

Canville Jean-Mary, 31, avenue Victor-Hugo, Barentin.

Charlet Jack, 15, rue Lebourgeois, Bonsecours.

Colasse Claude, 9, rue Max-Dormoy, Sotteville-lès-Rouen.

Cordouen Jean, « Le Cailly », rue Louis-Pasteur, Mont-Saint-Aignan.

De Falco Michel, 25, rue Le Nostre, Rouen. Tél. 71-13-36.

Deguilhen Jean-Louis, 40, rue Thiers, Rouen.

Devaux Jean, « Bel Horizon », rue du Carmel, Boisguillaume.

Diemer Marcel, 22, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

Fermé Christian, Yerville (Seine-Maritime). Tél. 62.

Francière Jacques, 31, rue Saint-Denis, Bihorel.

Lacombe Francis, 227, rue du Renard, Rouen.

Lemercier Jacques, 23 A, avenue Jean-Lagarigue, Les Essarts. Tél. 76-12-45.

Malandin J.-M., Saint-Jean-du-Cardonnay.

Pasquier Fernand, rue Petit-Frontin, Louviers (Eure).

Pesque Jean, Senté des Bulins, Mont-Saint-Aignan.

Pigeon Richard, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal.

Pigeon Max, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal.

Potier Denis, 16, rue Saint-Denis, Brionne (Eure).

Renaud René, 106, rue Pierre-Sémard, Petit-Quevilly.

Saint-Solieux Guy, 27, rue des Carmes, Rouen. Tél. 71-95-28.

Serveau Amédée, 231 C, rue du Renard, Rouen.

Shenckery Claude, 1 A, rue Guy-de-Maupassant, Rouen.

## Pilotes

MM.

Assie Claude, 25 bis, boulevard de Verdun, Rouen.  
Augereau René, 5, rue Blanqui, Grand-Quevilly.  
Avenel Yvon, 57, rue Louis-Antier, Sotteville-lès-Rouen.  
Barrois Marc, 37 d, route de Caen, Grand-Quevilly. Tél. 71-89-52.  
Barrois Jean-Marc, 37 d, avenue du Général-Leclerc, Grand-Quevilly.  
Basilaire Jean, Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure).  
Bequet Jean, 10, rue Leseigneur, Barentin.  
Bertinot Louis, 41 bis, avenue du Château, Bellevue (Seine-et Oise).  
Bétrancourt Jean-Jacques, 8, avenue Jean-Lagarigue, Les Essarts.  
Blondel Gérard, 7, rue Ader, Sotteville-lès-Rouen.  
Boissel Michel, 23, rue Jacquard, Sotteville-lès-Rouen.  
Borgomano Raymond, 15, rue des Peupliers, Rouen.  
Boucley Roger, 4, rue de Trianon, Sotteville-lès-Rouen. Tél. 70-43-09.  
Boucley Régine, 4, rue de Trianon, Sotteville-lès-Rouen.  
Boyer-Vidal Alec, 21, route de Darnétal, Rouen. Tél. 71-61-78.  
Bregue Jean, 168, rue de la République, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
Tél. 75-10-15.

Brière Christian, rue Haute, Léry (Eure).

Mlle

Cahu Eliane, 3, rue des Tilleuls, Bonsecours.

MM.

Cano René, 7, rue du Puits-Commun, Mont-Saint-Aignan.  
Caroly Pierre, 26, rue Thomas-Becket, Mont-Saint-Aignan.  
Caule Michel, 25, rue Rouget-de-l'Isle, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
Chéry Jean, 29, rue d'Emendreville, Rouen. Tél. 70-48-12.  
Chopart Yves, 60, rue Paul-Eluard, Sotteville-lès-Rouen.  
Comalada Robert, 20, rue Grémont, Elbeuf. Tél. 0-52 Elbeuf.  
Copping Edgar, 30, rue Roland-Garros, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
Coquin Serge, Barneville-sur-Seine (Eure).

Mme

Coquin Monique, Barneville-sur-Seine (Eure).

MM.

Cornuché Roger, H.L.M. Le Marais, Caudebec-en-Caux.  
Corréa François, 4, rue Thomas-Becket, Mont-Saint-Aignan.  
Debarnot Lucien Magasin Thierry, 45, rue Caumartin, Paris (9<sup>e</sup>).  
Decorde François, Compainville, par Serqueux.  
Déhais Philippe, 15, rue Malatiré, Rouen.  
Delage Roger, 20, rue Camille-Saint-Saëns, Rouen. Tél. 71-14 06.  
Delamare Jean, 11, rue Jean-Lanctuit, Mont-Saint-Aignan.  
Delamare Marcel, 44, avenue Jacques Cartier, Rouen. Tél. 71-37-99.  
Delaunay Pierre, 11, rue de l'Hôpital, Rouen.  
Delbende Pierre, 42, rue de Reims, Rouen.  
Demuyter Julien, Carabachet A 2, Grand-Couronne.

Mme

Depréaux Maud, 12, place Foch, Rouen. Tél. 71-39-65.

MM.

Depréaux Robert, B.P. 55, Rouen. Tél. 71-39 65.  
Drouin Christian, 20, rue Herbeuse, Boisguillaume. Tél. 71-55-34.  
Dupuis Pierre, rue du Commandant Carpentier, Les Pensées N° 4,  
Grand-Quevilly.  
Dussaux Michel, 30, rue Parmentier, Rouen.

Mme

Farout Monique, 13, avenue de Grammont, Rouen. Tél. 71-54,30.

MM.

Farout François, 13, avenue de Grammont, Rouen. Tél. 71-54-30.  
Faure Maurice, 17, rue Jean-Perrin, Saint-Etienne-du-Rouvray. Tél.  
71-25-92.  
Fauvel André, 18, rue de l'Ecureuil, Rouen. Tél. 71-15-54.  
Féray Jean, 16, place Voltaire, Sotteville-lès-Rouen.  
Ferry Serge, 24, rue O.-des-Bordeaux, Pont-de-l'Arche (Eure).  
Finet Jean, 3, rue Robert-Cloarec, Sotteville-lès-Rouen.  
Fleury Paul, « Le Bungalow », Lyons-la-Forêt.  
Gaudu Yves, Le Vert-Galant, Saint-Jean-du-Cardonnay. Tél. Dom.  
76-87-17. Bureau 70-43-99.  
Gest Roger, 8, rue de Sotteville, Rouen. Tél. 71-67-78.  
Girard Léon, 11, cours Clemenceau, Rouen.  
Gogny Jean-Claude, 162, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.  
Gouel Roger, chemin de Saint-Etienne, Petit-Couronne.  
Goulay Jean, 30, boulevard des Belges, Rouen.  
Guernier Henri, 35, rue Beauvoisine, Rouen. Tél. 71-72-67.  
Hubert Alphonse, 16, rue Emile-Combes, Oissel.  
Japy Philippe, 116, avenue du Mont-Riboudet, Rouen. Tél. 71-96-14.  
Jouan Pierre, 185, route de Dieppe, Maromme.  
Kervella André, 34, rue du Maréchal-Leclerc, Saint-Aubin-lès-Elbeuf.  
Labalette Jean, 3, rue Danguy, Boisguillaume.  
Laigne Marcel, Bouville.  
Lainey Pierre, 25, rue du Bac, Rouen. Tél. 71-37-07.  
Lancelot Jean, 2, rue Louise-de-Bettignies, Mont-Saint-Aignan.  
Lannier Jean, 26, r. Raymond-Soudin, Amfreville-la-Mivoie. Tél. 75-34-02.  
Lautour Marc, 20, rue de Brazza, Rouen.  
Lecointre Pierre, 13 bis, rue Lemaignan, Bihorel.  
Leroulley Yves, 318, boulevard Jean-Jaurès, Rouen.  
Letondeur Julien, 8, rue de la Savonnerie, Rouen. Tél. 71-16-43.  
Levasseur Jacques, Appartement 41, Tour Comtat-Venaissin, Canteleu.  
Tél. 76-91-08.  
Leveau Bernard, 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.  
Lévêque Daniel, 21, rue de l'Eglise, Grand-Quevilly.  
Lireux Claude, B.P. 140, Cotonou (Dahomey).  
Malmaison Jacques, 53, rue Marquis, Rouen.  
Manchon Georges, 22, rue de Le Nostre, Rouen.  
Marest Gérard, 4, rue du Carmel, Boisguillaume.  
Masselin Michel, 25, rue Joseph-Lebas, Petit-Quevilly. Tél. 71-60-62.  
Moretti Jean, 2, rue de la République, Elbeuf. Tél. 3-94 Elbeuf.  
Motte Georges, 8, rue Sablée, Rouen.  
Nicolau Pierre-Gérard, 68, quai Gaston-Boulet, Rouen. Tél. 71-47-30.  
Paris Gilbert, 51, rue aux Juifs, Rouen. Tél. 71-93-99.  
Parment Roger, 30, rue de la Porte-des-Champs, Rouen. Tél. 71-55-86.  
Peltier Roger, 45, boulevard des Belges, Rouen. Tél. 71-75-15.  
Perignon Georges, 24, rue Martin-Frères, Rouen.  
Picot André, 19, rue Alsace-Lorraine, Rouen. Tél. 71-29-20.  
Pien Michel, 84, boulevard d'Orléans, Rouen.  
Plumet Jacques, 8, avenue de Caen, Rouen. Tél. 71-77-40.  
Quéhen Jacques, 17, rue Daliphard, Rouen. Tél. 71-57-36.  
Queval Philippe, 5, rue du Docteur-Caron, Boisguillaume.

Quevremont Narcisse, 4, rue Alfred-Roll, Paris (17<sup>e</sup>).  
 Requin Jean-François, 35, rue Jeanne-d'Arc, Rouen. Tél. 71-42-57.  
 Rogeret Alain, 2 bis, rue Pierre-Lefrançois, Grand-Quevilly.  
 Rouvière Jean-Louis, 11, route de Duclair, Canteleu.  
 Seri Roger, 6, av. des Canadiens, Petit-Quevilly. Tél. 71-87-39.  
 Tafforeau Alain, 9, rue Saint-Hilaire, Rouen.  
 Tafforeau Roland, F. 672, Le Château-Blanc, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Thévenin Robert, 15, rue Etienne-Delarue, Rouen.  
 Thévenin Jean, 15, rue Etienne-Delarue, Rouen.  
 Thomas Pierre, 2, cité de la Chapelle, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Tougard Claude, 222, rue Beauvoisine, Rouen. Tél. 71-56-64.  
 Tranchant Bernard, 17, rue du Mar.-Galliéni, Elbeuf. Tél. 10-63 Elbeuf.  
 Troletti Antoine, 7, rue de la République, Grand-Quevilly.  
 Unvoas Jacques, Cie Air-Libar, 33, av. des Champs-Elysées, Paris (8<sup>e</sup>).  
 Weller Jacques, 30, rue de la Porte-des-Champs, Rouen.  
 Zachariasen François, 21 bis, rue Le Nostre, Rouen.  
 Zanone Richard, 2 bis, rue de Lecat, Rouen.



**Une réunion du Conseil d'Administration  
 de l'Aéro-Club de Normandie, à laquelle seront  
 invités les Pilotes, se tiendra à l'Aérodrome de  
 Rouen-Rouvray dans le courant du mois de Mars.**

## SECTION PARACHUTISME (Année 1964)

### Liste des Parachutistes

Alix Annick, 305, route de Dieppe, Déville-lès-Rouen.  
 Alex Pierre, 7, rue Louis-Brune, Rouen.  
 Anfry Françoise, rue Jean-Perrin, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Anquetil Yvette, Le Cailly D 2, Mont-Saint-Aignan.  
 Badmington William, C 22, rue Benjamin-Franklin, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Baillard Chantal, 20, rue Frédéric-Bérat, Rouen.  
 Baillard Dominique, 20, rue Frédéric-Bérat, Rouen.  
 Bais Bernard, 7 bis, rue de Crosne, Rouen.  
 Bariton Guy, 10, rue Lemarchand, Boisguillaume.  
 Bariton Alice, 10, rue Lemarchand, Boisguillaume.  
 Beaufils Claudine, route de Duclair, La Vaupalière.  
 Bénard Claude, 21, rue Pomme-d'Or, Rouen.  
 Bergot Pierre, 132, rue Saint-Julien, Rouen.  
 Bougarel Guy, 3, avenue Théophile-Gautier, Paris (16<sup>e</sup>).  
 Cacaux Angelo, rue de l'Aspirant-Boutrolle, Mont-Saint-Aignan.  
 Carpentier Rémi, 5, rue Jean-Revel, Rouen.  
 Carré Serge, 25, rue de l'Artois, Maromme.  
 Carré Jean-Claude, 40, rue Thiers, Grand-Quevilly.  
 Casse Bernard, 25, rue de Stalingrad, Petit-Quevilly.  
 Cauchois Francis, 7, rue de la Fraternité, Vincennes (Seine).  
 Cauchy Jean-Pierre, 5, rue de l'Alma, Mont-Saint-Aignan.  
 Chaponnay Pierre, 10, allée Alfred-de-Musset, Nanterre (Seine).  
 Chauvin Dominique, 42, rue du Bout-du-Gard, Elbeuf.  
 Chevallier Daniel, Immeuble C, Escalier C, Appartement 36, La Poudrière, Rouen.  
 Compiègne Roland, 8, rue Jean-Véron, Dieppe.  
 Cornu Jean-Marie, I.N.S.C.I.R., Mont-Saint-Aignan.  
 Crevon Jacques, 163, rue du Gros-Horloge, Rouen.  
 De Felice, 75, rue de la Tour, Paris (16<sup>e</sup>).  
 Delesque Janine, 41, rue du Champ-des-Marais, Darnétal.  
 Delmarle Michel, B.E.T.A.P., Pau.  
 Devillers Roland, 561, avenue de Versailles, Canteleu.  
 Donnet Jean, 17, rue Déhais, Oissel.  
 Doray Claude, 27, rue de Turgis, Oissel.  
 Dubourg Jacques, rue Bretonneau, Paris (20<sup>e</sup>).  
 Duhamel Michel, 24, rue des Ronvalets, Elbeuf.  
 Dujardin Jacques, 10, rue du Commandant-Carpentier, Grand-Quevilly.  
 Dujardin Jean-Pierre, 10, rue de la Fidélité, Paris.  
 Dumont Evelyne, 51, rue du Vieux-Château, Rouen.  
 Dumouchel Georges, 7, rue de la Mare, Grand-Quevilly.  
 Duperrey Jacky, Charleval (Eure).

Falcou Yves, 48, rue Binet, Rouen.  
 Ferre Georges, 29, rue du Général-Leclerc, Gisors.  
 Ferron Régis, Bosc-Roger (Eure).  
 Francisco do Carmo Jean-Claude, Saint-Ouen-sur-Iton (Eure).  
 Francisco do Carmo Rémi, Saint-Ouen-sur-Iton (Eure).  
 Gossent Jean-Pierre, Résidence de la Forêt-Verte et des Chasseurs, Bt B.  
 Esc. 3, Boisguillaume.  
 Goux Pierre, 23, rue Sadi-Carnot, Oissel.  
 Gouy Lionel, 12, cité Barbier, bd Charles-de-Gaulle, Petit-Quevilly.  
 Guéral Bernard, Saint-Nicolas-du-Bosc (Eure).  
 Guérin Annie, 69, bd des Belges, Rouen.  
 Haguiet Monique, 21, rue Pomme-d'Or, Rouen.  
 Hautduœur, 35, bd Saint-Martin, Paris.  
 Hébert Annick, 52, rue Laboureur, Sotteville-lès-Rouen.  
 Hector Philippe, 18, rue Saint-Maur, Rouen.  
 Herbelot, 61, bd de Ménilmontant, Paris (11<sup>e</sup>).  
 Henou Daniel, Baons-le-Comte.  
 Hodan Raymond, 83, rue de la Motte, Petit-Quevilly.  
 Holzberg Rüdiger, 20, rue des Requis, Rouen.  
 Hurel Gérard, 7, rue Quesney, Sotteville-lès-Rouen.  
 Hyasewic Alexandre, 302, rue Gambetta, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Isabelle Robert, 2, rue du Docteur-Charcot, Sotteville-lès-Rouen.  
 Jezequel Daniel, 6, rue du Professeur-Leriche, Grand-Quevilly.  
 Journo Rachel, 53, Parc de Vernouillet, Vernouillet (S.-et-O.).  
 Kiburse Daniel, rue Hélène-Boucher Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Ladsous Marie-Dominique, 13 B, rue d'Elbeuf, Rouen.  
 Ladsous Pascal, 13 B, rue d'Elbeuf, Rouen.  
 Lagadeuc Jean-Paul, 25, rue du Bec, Rouen.  
 Lambert Henri, Bt C. 2, Les Mureaux (S.-et-O.).  
 Lamarre Jean-Pierre, 641, rue de l'Eglise, Boisguillaume.  
 Lapid Jean-Jacques, 94, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, Le Havre.  
 Lasne Claude, 5, rue Faraday, Paris.  
 Laugeois Simonne, 12, Parc de la Risle, Mont-Saint-Aignan.  
 Laugeois Alain, 12, Parc de la Risle, Mont-Saint-Aignan.  
 Le Bas Pierre, 6, rue du Hameau-Fleuri, Le Havre.  
 Le Bloas David, 24, rue des Coquelicots, Petit-Couronne.  
 Le Corre Marcel, 28, rue de la Forêt, Le Havre.  
 Le Dret René, 24, rue Alfred-de-Musset, Grand-Quevilly.  
 Leduc Jacques, Domaine de Comtesse, Les Mureaux (S.-et-O.).  
 Lefebvre Gérard, 38, rue Malatiré, Rouen.  
 Lefrançois Jean-Pierre, 153, rue Raspail, Sotteville-lès-Rouen.  
 Le Pourceau Alain, 16, rue de Verdun, Déville-lès-Rouen.  
 Lesueur René, 10, rue de Béarn, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Liard Jean-Jacques, Aubé (Orne).  
 Liber Edith, Im. C., Esc. 1, Groupe B d'Aurevilly, avenue Jean-Rondeaux, Rouen.  
 Liber Jean-Claude, Im. C., Esc. 1, Groupe B.-d'Aurevilly, avenue Jean-Rondeaux, Rouen.  
 Loridan Marie-Thérèse, 19, rue du Carmel, Boisguillaume.  
 Loridan Jean-Pierre, 19, rue du Carmel, Boisguillaume.

Machavoine, 14, rue Deutsch-de-la-Meurthe, Paris (14<sup>e</sup>).  
 Maestrello Paola, 55, Parc de Vernouillet, Vernouillet (S.-et-O.).  
 Mahot Jean-Pierre, 1, rue Théodore-Lebreton, Rouen.  
 Mahot Marcel, 1, rue Théodore-Lebreton, Rouen.  
 Marie Marie-France, 21, avenue Georges-Métayer, Rouen.  
 Marie Jean-François, 21, avenue Georges-Métayer, Rouen.  
 Marielle-Trehouart Philippe, 102, bd de la Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).  
 Marquer Michèle, 10, rue Ferdinand-Buisson, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Marsac Jean, 7, rue Henri-Barbusse, Grand-Quevilly.  
 Masino Claude, rue du Docteur-Blaizot, l'Aigle (Orne).  
 Mathias Henri 3, rue des Oiseaux, Athis-Mons (S.-et-O.).  
 Millot André, 4, rue Maximilien-de-Robespierre, Sotteville-lès-Rouen.  
 Monnie William, 54, rue Duthil, Darnétal.  
 Morin Nicole, 36 B, rue Jacques-Daviel, Rouen.  
 Motta Bruno, rue Jean-de-la-Fontaine, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Mouchel Alain, 8, rue Georges-Clemenceau, Grand-Quevilly.  
 Nicolas Gilles, 8, rue de Baratte, Maromme.  
 Noël Anne-Marie rue Isidore-Rapp, Rouen.  
 Nouvène Marcel, Foyer de l'Altiac, La Vigne-Blanche, Les Mureaux (S.-et-O.).  
 Ollivier Georges, impasse Bonne-Nouvelle, Dieppe.  
 Papillon Josette, Fontaine-le-Bourg.  
 Papillon Jacques, Fontaine-le-Bourg.  
 Parment Rémi, 30, rue de la Porte-des-Champs, Rouen.  
 Pealtier, 138, rue des Moulins, Fontenay-sous-Bois.  
 Pelée de Saint-Maurice Henri, rue Sainte-Marguerite, Rouen.  
 Perrier Guy, Immeuble Bel Horizon, Boisguillaume.  
 Petit Pierre, La Vigne-Blanche, Les Mureaux (S.-et-O.).  
 Philippe Jacques, 18, rue Edouard-Adam, Rouen.  
 Pimont Joël, 146, Tour Comté-de-Nice, Canteleu.  
 Pujol Jean-Marie, H.L.M. « Les Géranioms », Parc Saint-Cyr, Elbeuf.  
 Renault Jacqueline, 36, rue Saint-Sever, Rouen.  
 Ridet Tony, 2, bd Stanislas-Girardin, C.P. 2, Petit-Quevilly.  
 Rogez Christian, 9, rue Léon-Devaux, Bonsecours.  
 Roucoul Jean-Pierre, 11, rue Colette, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Sagot Liliane, La Croix-Saint-Leufroy (Eure).  
 Sagot Philippe, La Croix-Saint-Leufroy (Eure).  
 Saint-Solieux Guy, 27, rue des Carmes, Rouen.  
 Saint-Solieux Philippe, 27, rue des Carmes, Rouen.  
 Saintval Josiane, Ecardenville, par La Croix-Saint-Leufroy (Eure).  
 Sauvebois Henri, 5, rue d'Elbeuf, Rouen.  
 Savalle Michel, 102, route de Houdan, Mantes (S.-et-O.).  
 Segrestain Claude, 7 bis, rue de l'Avenir, Mont-Saint-Aignan.  
 Steurin Micheline, 2, place du Vieux-Marché, Le Havre.  
 Steiner Annick, 144 bis, rue du Renard, Rouen.  
 Travers Gilbert, La Vigne-Blanche, Les Mureaux (S.-et-O.).  
 Trividie Chantal, 21, rue Georges-Bizet, Saint-Etienne-du-Rouvray.  
 Vautier Daniel, Crasville, par Louviers (Eure).  
 Viger Charles, Cité Verté, Tour D 2, Appt 156, Canteleu.  
 Weller Jacques, 30, rue de la Porte-des-Champs, Rouen.  
 Willemsoone Sylviane, rue du Chevalier-Borda, Le Trait.

## SECTION MODÉLISTE

Rouen. — Responsables : MM. Gilbert, Paris et Roland Quesnel.

Rouen. — Ecole Normale, C. L. A. P. : MM. Michel Proy, Alain Vilquin.

### Liste des Modélistes

Ainardi Francis, Ecole de garçons, Jumièges.  
Anquetil Dominique, 40, rue Gustave-Flaubert, Rouen.  
Augereau Gérard, 5, rue Blanqui, Grand-Quevilly.  
Blondeau Michel, 48, rue de Saint-Yon, Sotteville-lès-Rouen.  
Bonual Jean, 14, rue Méridienne, Sotteville-lès-Rouen.  
Bonneau Yves, 2, rue Jean-Mermoz, Grand-Quevilly.  
Caillot Alexandre, 9, rue, Croix-de-Vaubois, Mont-Saint-Aignan.  
Capperon Pierre, 4, rue du Général-Leclerc, Caudebec-lès-Elbeuf.  
Colboc René, 10, rue Michelet, Bihorel.  
Decam Gérard, A 103, Jean-Giraudoux, rue Henri-Dunan, Rouen.  
Dubois Thérèse, A 2, Escalier 1, Canteleu.  
Dubois Jean, A 2 Escalier 1, Canteleu.  
D'Ursel Roland, 40, rue Clément-Delpierre La Hulpe-Braban, Belgique.  
Elie Germain, 52, rue Beauvoisine, Rouen.  
Gastine Jean, 11, rue des Carmes, Rouen.  
Jean Michel, 21 bis, rue Chasselièvre Rouen.  
Joubert Rémi 136, rue Saint-Hilaire, Rouen.  
Keller René, 6, impasse Grammont, Rouen.  
Langlois Jean-Pierre, 51, rue du Neubourg, Elbeuf.  
Leguay Pierre, 2, rue Robert-Cloarec, Sotteville-lès-Rouen.  
Leguay Michel, 2, rue Robert-Cloarec, Sotteville-lès-Rouen.  
Marini Max, 178, rue Beauvoisine, Rouen.  
Noël Bruno, 33, rue Alsace-Lorraine, Rouen.  
Onfroy Serge, 35, rue du Capitaine-Arrachart. Saint-Etienne-du-Rouvray.  
Paris Gilbert, 51, rue aux Juifs, Rouen.  
Quesnel Roland, 12, rue de Fondeville, Boisguillaume.  
Renouf Michel, 43 ter, rue Béranger, Sotteville-lès-Rouen.  
Rossaert Jacques, Tour du Comté-de-Foix, n° 112, Canteleu.  
Soudain Victor, 18, rue du Nouveau-Monde, Rouen.  
Tedd Michel, 44, rue Lécuyer, Sotteville-lès-Rouen.  
Varin Jean-Pierre, 44, Champ de la Foire-aux-Boissons, Rouen.

**SAMEDI 6 MARS 1965**

**A 21 HEURES**

**A L'AERO-BAR**

**SOIRÉE DANSANTE DU CLUB**

## COUPE RICARD

Cette année encore, c'est un parachutiste, Jean-Pierre Roucou, qui a remporté la traditionnelle Coupe Ricard. 70 participants disputèrent les épreuves de cette rencontre amicale qui s'est déroulée sur l'Aérodrome du Madrillet, le dimanche 11 octobre, toute la journée, et le vainqueur totalisa une distance de 5 m 70, ce qui représente une amélioration de 2 mètres sur le résultat obtenu par le vainqueur de l'an passé, Robert Isabelle, parachutiste lui aussi.

Pour cette année, après Jean-Pierre Roucou, le classement, tout à l'honneur des Parachutistes, puisque l'on compte 12 d'entre eux parmi les 15 premiers s'établit comme suit :

2	Liber Edith	9	Chevallier Daniel
3	Hébert Annick	10	Thévenin Robert
4	Lepoureau Alain	11	Tranchant Bernard
5	Carré Serge	12	Delesque Janine
6	Kersuzan Jocelyne	13	Dujardin Jacques
7	Moretti Jean	14	Viger Charles
8	Liber Jean-Claude	15	Guérin Annie

Nous rappelons aux pilotes et élèves-pilotes qu'ils doivent renouveler auprès du secrétariat leur cotisation-club et leur assurance-licence fédérale avant de reprendre les vols en 1965.

## Groupement Rouennais d'Aviation Légère

### "VOL A VOILE"

Président : Dumont Jacques, 47, rue Pierre-Brossolette, Sotteville-lès-Rouen.

Vice-Président : Caillot Robert, 272, route de Paris, Amfreville-la-Mivoie.

Secrétaire : Pigeon Bernard, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal.

Trésorier : Semer Jack, Résidence des Bruyères, rue Paul-Langevin, Petit-Quevilly.

MEMBRES DU CLUB - PILOTES LICENCIÉS (les pilotes majeurs sont précédés d'un x)

- x Balloche Michel, 29, rue d'Amiens, Rouen.
- x Barillot René, 11, rue Thiers, Grand-Quevilly.
- x Mlle Benoit Eliane, 41, rue du Mail, Rouen.
- x Boissel Michel, chef pilote, 23, rue Jacquard, Sotteville-lès-Rouen.
- Banse Dominique, 29, rue Chekroun, Blangy-sur-Bresle.
- Boulet Guy, 4, cité Oyomithe, Monville.
- x Briselet J.-Marie, 11, rue Jeanne-d'Arc, Boisguillaume.
- x Caillot Robert, vice-président, 272, route de Paris, Amfreville-la-Mivoie. Tél. 71-63-94.
- Chenu Michel, Immeuble D, n° 2, bd Stanislas-Girardin, Petit-Quevilly.
- x Chery Jean, 29, rue d'Emendreville, Rouen.
- Duquesne Jacques, 69, rue des Eaux, Forges-les-Eaux (S.-M.).
- x Delamare Maurice, 91, rue d'Elbeuf, Rouen.
- x Désir Claude, 7, rue Passot, Evreux.
- x Dumont Jacques, président, 47, rue Pierre-Brossolette, Sotteville-lès-Rouen. Tél. 70-30-16 ou 70-02-90.
- x Duramé Jean, Lotissement Maryse-Bastie, rue Abbé-Lemire, Grand-Quevilly.
- Durable Jean-Yves, 33, rue Jacques-Daviel, Rouen. Tél. 71-11-95.
- Duval Daniel, 20, rue de Bellevue, Boisguillaume.
- Etienne Jean-René, Charleval (Eure).
- Féré Gérard, Immeuble R, Z.U.P., Bihorel.
- x Fizelier Aimé, 6, rue Herbeuse, Boisguillaume.
- x Fleury Paul, Villa « Le Bengalow », Lyons-la-Forêt (Eure).
- x Fourny André, Thuit-Anger (Eure). Tél. 332, Elbeuf.
- x Gilg Pierre, 2, rue Benjamin-Franklin, Petit-Quevilly. Tél. 79-65-86.
- Gilg Yves, 2, rue Benjamin-Franklin, Petit-Quevilly.
- Godebout Michel, 79, route de Paris, Mesnil-Esnard.
- x Gransire Gérard, 14, rue Jeanne-d'Arc, Boisguillaume. Tél. 71-70-75.
- x Hubert Alphonse père, 16, rue E.-Combe, Oissel. Tél. 75-01-40.
- Hubert Bernard fils, 16, rue E.-Combe, Oissel. Tél. 75-01-40.
- Jauzeleau Michel, 3, rue Général-Leclerc, Rouen. Tél. 70-27-13.
- x Mlle Jehannin, 11, rue de l'Artois, Maromme.
- x Lacomba Francis, 227, rue du Renard, Rouen.
- x Laneelle Jacques, 33, av. A.-Briand, Gravigny-Evreux. Tél. 263, Evreux.
- x Lacoste Philippe, Aérodrome de Bernay (Eure).

- x Lascault Marie-Claire, 20, route de Paris, Bonsecours.
- Lassalles Jean-Paul, 5, rue du Colonel-Raynal, Monville.
- x Leroux Jean, 4, rue Saint-Louis, Louviers.
- x Leveuf Jean, 3, place Colbert, Tour 3, Mont-Saint-Aignan.
- x Lory Bernard, 5, rue de Verdun, Bihorel.
- x L'Héronnel, 19, bd de Normandie, Bernay (Eure).
- x Marest Gérard, instructeur, 4, rue du Carmel, Boisguillaume. Tél. 71-22-71.
- x Martin Daniel, 3, route de Maromme, Mont-Saint-Aignan.
- x Moreau.
- Mlle Pigeon Andrée, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal. Tél. 78-12-18.
- x Pigeon Bernard père, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal. Tél. 78-12-18.
- Pigeon Max, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal. Tél. 78-12-18.
- Pigeon Richard, 54, rue Sadi-Carnot, Darnétal. Tél. 78-12-18.
- Philippe J.-Pierre, Montmain, par Boos (Seine-Maritime).
- Plantadis J.-Pierre, 192, rue Saint-Julien, Rouen.
- x Poutrel.
- x Quehen Jacques, président honoraire, 17, rue Daliphard, Rouen. Tél. 71-57-36.
- Rcelandt Jean, 71, avenue Jean-Rondeau, Rouen.
- Roussel Michel, 78, rue Victor-Bertel, Sotteville-lès-Rouen.
- x Semer Jack, trésorier, Résidence des Bruyères, rue Paul-Langevin, Petit-Quevilly. Tél. 70-57-07.
- x Théveny Daniel, 2, rue Buzot, Evreux (Eure).
- x Thomas J.-Pierre, 29, rue des Pépinières, Rouen.
- x Verdier Bernard, 45, route de Rouen, Elbeuf. Tél. 98, Elbeuf.

#### PILOTES AU SERVICE MILITAIRE

- Andrey Michel, 37, rue des Quatre-Amis, Boisguillaume.
- x Basset Noël, 131, rue Albert-Thomas, Petit-Quevilly.
- Blondel Gérard, 7, rue Ader, Sotteville-lès-Rouen.
- x Chaminade Daniel, 49, rue Henri-Martin, Rouen.
- x Henry François, 50, rue des Canadiens, Boisguillaume.
- x Lautour Marc, 20, rue Brazza, Rouen. Tél. 70-30-24.
- Lenard Jacques, 6, rue des Genêts, Oissel.
- Seminel Gilles, La Bresle, 5, Mont-Saint-Aignan. Tél. 71-32-75.

# Comptes rendus d'activités pour l'année 1964

## VOL A MOTEUR

Nombre d'heures de vol effectuées sur les avions de l'Aéro-Club de Normandie, entre le 1<sup>er</sup> octobre 1963 et le 30 septembre 1964 : 1.541 h. 25.

Nombre de Brevets Élémentaires de Pilotes privés délivrés au Club : 11

Nombre de Brevets de Pilotes Privés délivrés au Club : 10.

Nombre de Baptêmes de l'Air enregistré : 950.

Nombre de vols enregistrés pour le traitement de la coque-luche : 6.

Pilotes de l'Aéro-Club régulièrement inscrits : 95.

Élèves-Pilotes en formation ou nouvellement inscrits : 24.

Les pilotes qui ont passé leur brevet élémentaire de pilote privé sont : MM. Alain Tafforeau, Richard Zanone, Robert Thévenin, Jean Lancelot, Daniel Lévêque, Henry Bernard, Jean Goulay, Jean Thévenin, Pierre Delbende et Mmes Régine Boucley et Eliane Cahu.

Les pilotes qui ont passé leur brevet de pilote privé sont : MM. Jean Thévenin, Jacques Weller, Robert Thévenin, Richard Zanone, Yves Le Roulley, Daniel Lévêque, Pierre Dupuis, Gérard Blondel, Paul Fleury, Roger Boucley.

De nombreux voyages ont été effectués avec les avions du Club, notamment avec le Jodel D. 140 Mousquetaire.

L'Avion Emerald a surtout été utilisé pour les parcours de Brevets de Pilote Privé et le Jodel D 117 a permis à deux jeunes pilotes de notre Club d'effectuer le Tour de France Aérien.

## "PARACHUTISME"

La saison 1963 avait vu notre agrément en tant que Centre de Parachutisme indépendant et il nous restait, en 1964, à justifier cette promotion en augmentant encore notre activité et en réalisant des manifestations de propagande permettant de faire mieux connaître encore le sport parachutiste.

Le bilan de cette saison montre clairement que ces objectifs ont été atteints, puisque 1.800 sauts ont été effectués et que notre Centre compte environ 130 parachutistes. De plus, 49 candidats ont été reçus au Certificat d'Aptitude Préparatoire au Parachutisme et 5 au Certificat d'Instructeur au Sol de Parachutisme. 24 Brevets Premier degré ont été décernés, ainsi que 9 Brevets deuxième degré.

Nos parachutistes ont participé à un certain nombre de manifestations de propagande aérienne dont le retentissement a été très important.

Sous l'impulsion de M. Lévesque, Président de l'Aéro-Club de L'Aigle, un Club de Parachutisme a été créé et les Aiglons nous ont fait l'honneur de nous demander de les prendre en charge au point de vue technique et de les conseiller dans la création de leur Club. Nous nous rendîmes donc le 12 avril, sur le terrain de L'Aigle, où malgré le temps défavorable, nous réalisâmes une séance de propagande qui aida nos amis Aiglons à prouver la vitalité de leur jeune Club. Plusieurs fois, au cours de la saison, nos parachutistes sont revenus à L'Aigle, afin d'organiser d'autres séances qui furent toutes très réussies.

Le 3 mai, le Comité paroissial de Bosc-Roger nous demanda de réaliser une démonstration spectaculaire destinée à étoffer une kermesse qui connut un très grand succès.

Le 21 juin, c'est à Dieppe que nos parachutistes participèrent à une manifestation de propagande aérienne qui marqua les débuts de la Section de Parachutisme de l'Aéro-Club de Dieppe, que nous prendrons en charge l'année prochaine, comme nous l'avons fait pour nos amis Aiglons cette année. C'est M. Compiègne, notre jeune et dynamique doyen qui a accepté de présider cette Section à laquelle on peut prédire un bel avenir.

Des sauts avec amerrissage soit dans des lacs, soit en mer, sont couramment réalisés en France, mais à notre connaissance ces largages n'avaient jamais été réalisés en amerrissant dans un fleuve. Grâce à l'appui bienveillant d'une partie des Autorités responsables et après être venus à bout de certaines appréhensions, nous réalisons notre projet le 5 juillet, à Duclair. Dans le cadre du Corso Fleuri, Dominique Baillard, Jean Marsac, Jean-Claude Liber, Jean-Pierre Roucoul, Jacques Dujardin et Henri Mathias réalisaient tous l'exploit d'amerrir à moins de 10 mètres du bateau-cible, au centre de la Seine.

La Société des Régates de Villequier sollicita à son tour la réalisation de la même opération et notre effectif était suffisamment riche en parachutistes confirmés pour nous permettre de larguer avec Jean-Claude Liber et Dominique Baillard quatre nouveaux parachutistes : Michel Duhamel, Charles Viger, Robert Isabelle et Jean-François Marie.

C'est le 13 septembre que se déroula cette manifestation aussi réussie à tous points de vue que celle de Duclair, en ce qui concerne notamment la précision d'amerrissage des parachutistes et les conditions météorologiques.

Au cours de toutes ces manifestations, l'exhibition de notre parachute ascensionnel Lemoigne, par Jean-Pierre Gossent, enthousiasma les spectateurs et nous n'étions pas peu fiers de le voir remorqué à Villequier par le bateau de notre Vice-Président Roger Peltier, qui se révéla aussi fin pilote de bateau que d'avion.

Entre-temps, le 30 août, les sauts de nos parachutistes constituèrent l'attraction principale d'une fête organisée à Broglie par un groupe de jeunes.

L'Union Régionale Aéronautique nous ayant fait le grand honneur de nous confier l'organisation d'une rencontre de parachutisme entre les Clubs situés dans sa zone d'influence, nous eûmes la très grande joie d'être aidés par M. Le Bris, qui a tant fait pour le parachutisme et continue à se dévouer pour ce sport qui lui est si cher. Il marqua l'intérêt qu'il nous porte en nous, permettant de créer le Challenge Maurice Le Bris, qui fut disputé les 17 et 18 octobre entre les équipes du Havre, de Caen, de Cherbourg, du Mans, de Tours et de Rouen dans une ambiance de très grande camaraderie. La compétition se déroula, contrariée en partie par les conditions météorologiques, mais réussie néanmoins grâce au dévouement de tous ceux qui acceptèrent de supporter les charges de l'organisation.

Nous eûmes la fierté de voir notre équipe remporter le Challenge, récompensant l'équipe classée première. Jean-Pierre Roucoul remporta la Coupe du S.F.A. en se classant 1<sup>er</sup>, Dominique Baillard se classa 2<sup>e</sup>, Michel Duhamel 4<sup>e</sup>, Charles Viger 7<sup>e</sup>.

Michel Duhamel remporta en outre la Coupe du Président André Marie pour avoir effectué la meilleure performance en atterrissant à 0 m 42 du centre de la cible.

De très nombreuses personnalités avaient tenu, par leur présence, à nous manifester tout l'intérêt qu'elles portaient à cette rencontre. Autour de M. Poirier, Directeur du Service de la Formation Aéronautique, on reconnaissait MM. Boissonnade, chargé de la propagation au Service de la Formation Aéronautique; Le Bris, donateur du Challenge; Urbain Faure, Président de l'Union Régionale Aéronautique; Mathou, Président de la Commission de Parachutisme de la Fédération Nationale Aéronautique, et de nombreuses personnalités rouennaises, ainsi que les dirigeants de notre Aero-Club.

Cette année encore c'est un parachutiste qui a remporté la Coupe Ricard. Jean-Pierre Roucoul fut l'heureux triomphateur de cette rencontre amicale qui oppose tous les ans les pilotes aux parachutistes. Il fallait sans doute voir dans cette victoire un heureux présage, puisque la Coupe Ricard se déroulait huit jours avant le Challenge Maurice Le Bris.

Michel Masselin, un de nos pilotes largueurs, a comblé les vœux de nos parachutistes en mettant en compétition la Coupe Radiamassel, qu'il a très généreusement dotée. Elle fut disputée avec acharnement, et c'est finalement Michel Duhamel qui l'a remportée. Notre ami Michel a eu une heureuse initiative et l'intérêt qu'a suscité sa coupe en est la meilleure preuve.

Pour réaliser une saison aussi brillante, il fallait que les responsabilités de l'organisation soient partagées par une équipe dévouée. La lourde charge de la direction technique du Centre fut assurée cette année encore par Henri Mathias, qui a su être à la fois un responsable intransigeant sur les problèmes de sécurité et un ami pour tous ses élèves. Animateur exceptionnel, il s'est dépensé sans compter pour créer une ambiance à laquelle les parachutistes d'autres clubs qui sont passés à Rouen ont rendu un juste hommage. A ses côtés, il a toujours trouvé en Jean-Claude Liber, l'adjoint dévoué et sûr dont la sobre efficacité s'est manifestée de la plus heureuse manière. Pour sa première année de monariat, il a prouvé combien les espoirs que nous avions fondés sur lui étaient justifiés. Sa collaboration avec Henri Mathias, basée sur une estime réciproque fut extrêmement fructueuse.

Jean Marsac a repris, après un repos bien mérité, son activité de moniteur. Ce fut pour tous ses amis une joie de le voir revenir parmi ceux qui ont la délicate mission de former nos parachutistes. Avec une telle équipe de moniteurs, l'avenir de la technique de notre Centre est en bonnes mains.

Jean Delamare a effectué la presque totalité des largages au cours de la saison. C'est une performance tout à fait remarquable, car il fut

à la tâche du début à la fin de la saison, sans le moindre moment de repos. Nous connaissions le dévouement avec lequel il s'est donné à sa tâche de pilote largueur et la saison 1964 nous a permis de constater que sa résistance physique n'était pas moins remarquable. C'est en effet une tâche très pénible que de passer une partie de la journée à effectuer des montées à des altitudes de 2 ou 3.000 mètres, et jamais sa patience, sa bonne humeur et sa gentillesse ne se sont démenties, même à la fin d'une lourde journée de largages.

Notre Chef-Pilote, Jean Finet, nous a fait le plaisir, malgré ses lourdes occupations, d'effectuer quelques largages, et cela nous a rajeunis de 10 ans, car il fut, est-il nécessaire de le rappeler, notre premier pilote largueur.

Quant à M. Brun, il a réalisé la performance, désormais classique, de synchroniser l'activité grandissante avec tant d'habileté que les règles de sécurité furent toujours très largement respectées, sans que cela gêner le moins du monde la progression du nombre de sauts. La sympathie qu'il a toujours manifestée à l'égard de tous les parachutistes ne s'est jamais démentie au cours de cette saison, et ceux-ci se sont efforcés de le remercier à leur manière en atterrissant le moins souvent possible sur les pistes.

Les prévisions météorologiques sont d'une importance primordiale dans la pratique du parachutisme et M. Odin, Directeur de la Station du Madrillet, fut toujours pour nous un conseiller sûr et très écouté. A l'occasion notamment de la rencontre des 17 et 18 octobre, il assura aux compétiteurs un service de renseignements météorologiques qui fit notre admiration. Il nous renseigna heure par heure sur l'évolution de la situation météo, et nous permit, grâce à ces prévisions dont la précision nous laissa rêveurs, de faire disputer aux compétiteurs les différentes épreuves dans des conditions pratiquement identiques.

Nous tenons aussi à souligner la continuité de l'effort réalisé par les dirigeants de notre Club en faveur du parachutisme. Les nombreux contacts que nous avons eus avec les parachutistes de Clubs de la France entière nous ont permis d'apprécier, s'il en était besoin, la chance de faire partie d'un Club où les Administrateurs ont compris l'intérêt qu'il y avait à aider efficacement le développement du parachutisme qui est un complément idéal d'activité pour le vol moteur.

A l'échelon national, l'exemple de notre Club est souvent cité comme modèle d'une organisation où chaque activité peut s'épanouir librement, en profitant d'une activité parallèle dynamique.

Quant à tous ceux qui se sont dévoués en réalisant des tâches plus ou moins obscures, qu'ils trouvent dans le développement continu de notre Centre la récompense de leurs efforts.

La saison 1964 n'était pas terminée que nous songions déjà à nous organiser pour essayer de réaliser une saison 1965 encore plus réussie.

Les Pouvoirs publics commencent à prendre au sérieux le développement de notre Centre. Faut-il rappeler que sur plus de 6.000 sauts effectués depuis la création de notre section, en 1954, plus de la moitié ont été effectués au cours des deux dernières années.

Nous en sommes au stade où nos efforts personnels ne peuvent plus, à eux seuls, assurer la progression. Il est nécessaire que les Pouvoirs Publics nous donnent des moyens financiers et matériels nous permettant de réaliser nos ambitions légitimes.

A l'heure actuelle, rien de concret n'a encore été réalisé, mais nous voulons croire que nos espoirs ne seront pas déçus.

La réputation du Centre de Parachutisme de Rouen est excellente et de plus en plus, sur le plan régional et sur le plan national, le nom de Rouen est prononcé. Notre situation géographique est en effet privilégiée, dans une Haute-Normandie à densité de population très élevée et à proximité immédiate de Paris.

Les Parachutistes de la partie Ouest de la région parisienne ont de plus en plus tendance à fréquenter le Centre de Rouen, plus proche pour eux que le Centre de la Ferté-Gaucher, situé en Seine-et-Marne,

et qui souffre en outre d'un encombrement qui s'aggrave d'année en année. Nous nous sommes vus, au cours de la saison, dans la pénible obligation de refuser de nombreuses candidatures de parachutistes parisiens, car nos moyens ne nous permettaient déjà que difficilement d'assurer aux parachutistes normands des possibilités de sauts suffisantes.

Le développement du Centre de Rouen est donc logique et les Autorités locales et régionales se doivent de comprendre l'intérêt qu'il y a pour la ville de Rouen et toute la région Haut-Normande à apporter une aide indispensable à notre Centre de Parachutisme.

En espérant fermement que des moyens importants seront mis à notre disposition, nous avons étudié un plan d'organisation qui nous permettrait d'augmenter notre activité dans de très grandes proportions, en conservant la qualité de l'instruction et en respectant scrupuleusement toutes les règles de sécurité.

De nombreux candidats se sont déjà inscrits, ce qui laisse présager pour 1965 un recrutement record. Nous projetons d'organiser, au cours de la prochaine saison, des manifestations de propagande et des rencontres nationales qui consacreront, nous le souhaitons, l'accession du Centre de Rouen au sein de l'élite des Centres de Parachutisme français.

Guy SAINT-SOLIEUX.

## "MODÉLISME"

### 1964 - Coupe d'Hiver à Chavenay, 18 Février

10<sup>e</sup> Quesnel

#### 19 Avril : A.C. Pierre Trebod

Caout-Fédéral	1 <sup>er</sup> R. Quesnel
Planeur Inter	1 <sup>er</sup> Jean Michel
Planeur Inter	7 <sup>e</sup> R. Quesnel
Planeur Fédéral	3 <sup>e</sup> Dubois
Planeur Cadets	1 <sup>er</sup> Fradet
	2 <sup>e</sup> Haguet
	3 <sup>e</sup> Guillots

#### 1<sup>er</sup> au 3 Mai : Critérium de l'Ile-de-France - St-André-de-l'Eure

Caout-Fédéral	6 <sup>e</sup> Quesnel
Planeur Inter	5 <sup>e</sup> Quesnel
Télécommande mono	1 <sup>er</sup> Quesnel
Télé-Planeur mono	2 <sup>e</sup> Quesnel
Moter Inter	1 <sup>er</sup> Jean Michel

#### 17 et 18 Mai 1964 : Critérium International du Nord-Maubeuge

Télécommande Planeur	1 <sup>er</sup> Quesnel
Moto Inter	1 <sup>er</sup> Jean Michel

#### 24 Mai : A.C. de l'Eure - Saint-André-de-l'Eure

Coupe d'Hiver	1 <sup>er</sup> Quesnel
Planeur Inter	6 <sup>e</sup> Quesnel
Planeur Inter	13 <sup>e</sup> Yves Bonneau
Planeur Fédéral	18 <sup>e</sup> Jean Dubois
Planeur Cadets	1 <sup>er</sup> Patrick Fradet

#### 7 Juin : A.C. de l'Eure - Saint-André-de-l'Eure

Planeur Inter	1 <sup>er</sup> Quesnel
Planeur Inter	3 <sup>e</sup> Yves Bonneau
Planeurs Senior	1 <sup>er</sup> J.-P. Langlois
Planeurs Senior	2 <sup>e</sup> Thérèse Dubois
	13 <sup>e</sup> Jean Dubois

#### 21 Juin 1964 : A.C. du Calvados (Caen)

Télécommande Moto	1 <sup>er</sup> Quesnel
Télécommande Planeur	1 <sup>er</sup> Quesnel
Coupe d'Hiver	1 <sup>er</sup> Quesnel
Planeur Inter	4 <sup>e</sup> Yves Bonneau
Planeur Fédéral-Senior	13 <sup>e</sup> Dubois Jean
Planeur Fédéral-Senior	15 <sup>e</sup> Dubois Thérèse

#### 14 Juin : A.C. du Tréport

Planeur Fédérale	3 <sup>e</sup> Dubois Jean
Planeur Cadet	1 <sup>er</sup> Fradet
	2 <sup>e</sup> Haguet
	3 <sup>e</sup> Guillot
	4 <sup>e</sup> Canac

#### 23 Juin : U.A.L.R.T.

Coupe d'Hiver	1 <sup>er</sup> Quesnel
Télécommande Moto	1 <sup>er</sup> Quesnel
Télécommande Planeur	1 <sup>er</sup> Quesnel
Moto Inter	1 <sup>er</sup> Jean Michel
Planeur Fédéral	4 <sup>e</sup> Jean Michel

## 1964 - A.C.N. - Match « Paris-Normandie »

Télécommande	1 <sup>er</sup> Rosaert
	3 <sup>e</sup> Paris
	4 <sup>e</sup> Colboc
	5 <sup>e</sup> Quesnel
Télécommande Planeur	1 <sup>er</sup> Quesnel

27 Septembre, à Issoudun : Championnat de France

Moto Jean Michel

3 Octobre, à Coulommiers : Championnat de France

Télécommande Mono 7<sup>e</sup> Quesnel

L'année 1964 a été caractérisée par une grande activité de la Section — particulièrement de l'extension de la télécommande ; aussi la réalisation d'une piste d'envol était depuis longtemps souhaitée. C'est maintenant chose faite, grâce aux efforts de l'A.C.N., et particulièrement de l'activité de M. Moretti.

A l'occasion de cette heureuse création, l'A.C.N. organisait, le 10 mai 1964, un Concours international de télécommande.

Nous eûmes la satisfaction de recevoir une nombreuse équipe anglaise et française, et la notoriété des concurrents fit que cette rencontre fut particulièrement réussie, tant au point de vue technique qu'au point de vue propagande.

En février, avec l'obligeance de la Régie Renault, une exposition de modèles réduits attira de nombreux amateurs.

Durant la belle saison, nos jeunes participèrent à un grand nombre de concours représentant dignement les couleurs de notre Club, ce qui valut à deux de nos plus actifs modélistes, Roland Quesnel et Jean Michel d'être qualifiés par les finales de moto et télécommande.

Le 13 septembre, devant une grande affluence se déroula le match « Paris-Normandie », où notre Section fit preuve de son activité coutumière.

Comme au 10 mai, le Président André Marie, entouré des membres du Conseil d'Administration, présida à la distribution des prix et coupes dont nous remercions les généreux donateurs, ainsi que la Maison Ricard.

En dernière minute, la Section va recevoir deux ensembles mono-commande et un émetteur et récepteur 6 canaux. Ce matériel, attribué par le S.F.A., est la conséquence des constants efforts de notre ami Quesnel et de la sollicitude de M. Moretti.

Nul doute qu'avec ces éléments la Section aura à cœur de participer, en grand nombre, aux prochaines compétitions de 1965, et nous leur souhaitons de très nombreux succès.

G. PARIS, président.

## “VOL A VOILE”

Résultats sportifs du G.R.A.L. en 1964

Les appareils du G.R.A.L. ont totalisé, cette année, plus de 783 heures de vol. Ils ont accompli 2.603 sorties et parcouru 5.500 km en voyages aériens.

L'activité du G.R.A.L. a donc été très satisfaisante, tant sur le plan régional que sur le plan national.

## BREVETS DE PILOTES ET EPREUVES HOMOLOGUES AU COURS DE L'ANNEE 1964

### Brevet pilote type « C »

Pigeon Andrée  
Roelandt Jean  
Lacombas Francis  
Féré Gérard  
Duval Daniel  
Grandsire Gérard

### Epreuves d'altitude du brevet « D » (Insigne d'Argent)

Plantadis Jean-Pierre  
Pigeon Max  
Pigeon Andrée  
Duruble Jean-Yves  
Lacomba Francis  
Benoit Eliane

### Epreuve de distance du brevet « D »

Durable Jean-Yves  
Leveuf Jean

### Epreuve de durée de brevet « D »

Durable Jean-Yves

### Epreuve de distance du brevet « E » (Insigne d'Or)

Semer Jack  
Duramé Jean

### Epreuve de distance du brevet « F » (Insigne de Diamant)

Semer Jack, 302 km, but fixé Verdun.  
Duramé Jean, 320 km, but fixé Nantes.

### Epreuve d'altitude du brevet « E »

Briselet Jean-Marie effectué au Centre National de Saint-Auban.

### 33 vols de distance de plus de 30 km

Semer Jack, Boos, Arbre (Belgique), 290 km.  
Dumont Jacques, Boos Cognies-en-Chaussée (Nord), 250 km.  
Fleury Paul, Boos, Villers-les-Guises (Aisne), 190 km.

Plus de 30 autres vols effectués par divers pilotes pour 2.647 km.

A ces vols viennent s'ajouter 2.123 km en circuit, c'est-à-dire avec retour à Boos par :

Fourny André  
Gilg Pierre  
Chaminade Daniel  
Briselet Jean-Marie

représentant ainsi un total général de 5.500 km parcourus en planeur sur la campagne, par les pilotes du G.R.A.L.

### Concours régional fédéral

Organisé cette année par l'Aéro-Club de Sologne, sur le terrain de Romorantin, le G.R.A.L. était représenté par Gilg Pierre et Duramé Jean.

Gilg Pierre s'est classé 1<sup>er</sup> de ce concours sur Bréguet 905 et Duramé Jean 8<sup>e</sup>.

### Les 8 jours d'Angers

Epreuve comptant pour la Coupe d'Europe et le Championnat de France-Amateur.

Gilg Pierre, du G.R.A.L., s'est classé en 8<sup>e</sup> position des Pilotes Nationaux au Championnat de France.

#### Coupe Bréguet

Le GROUPEMENT ROUENNAIS D'AVIATION LEGERE se classe 17<sup>e</sup> des Clubs Français de vol à voile.

Nous pouvons tirer de ces résultats des conclusions encourageantes et être optimistes pour l'avenir.

De plus, nos effectifs doivent augmenter en 1965. En effet, 15 nouveaux jeunes ont manifesté le désir de rentrer au sein de notre Club.

Ne doutons pas du fait que ce « blé en herbe » nous réservera d'agréables surprises.

---

Nous informons nos pilotes que cette année l'Aérodrome du Madrillet ne sera pas fermé à l'occasion des Fêtes de Noël et du 1<sup>er</sup> Janvier.

## IL EST RAPPELÉ

1° Aux Pilotes brevetés 1<sup>er</sup> degré, qu'en vertu de la réglementation aérienne en vigueur, ils ne peuvent prendre de passager à bord des appareils qu'ils pilotent, ni s'éloigner de plus de 20 kilomètres du terrain.

2° Que tous les titulaires de promenades aériennes, âgés de moins de 21 ans, devront, pour voler sur les avions de l'Aéro-Club de Normandie, présenter obligatoirement une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs, dont la signature devra être légalisée par le Maire ou le Commissaire de Police.

3° Aux Pilotes et Elèves-Pilotes fréquentant l'Aérodrome de Rouen-Rouvray, qu'ils ont à se conformer aux feux vert et rouge donnés depuis la tour de contrôle, surtout lors des largages de parachutistes.

4° Que pour aller prendre le départ côté Grand-Couronne, les avions partiront perpendiculairement au hangar, couperont la piste en ayant bien soin de ne gêner aucun autre appareil et longeront le bord de cette piste côté Ouest jusqu'au lieu de départ.

Après l'atterrissage, pour rentrer au hangar, ils suivront le bord de la piste côté Est et vireront à droite aussitôt après le carrefour.

(Cette mesure a été prise pour éviter aux avions de se trouver face à face, ce qui peut être dangereux pour les appareils dont la visibilité est mauvaise).

5° Qu'il est formellement interdit de suivre les avions qui larguent les parachutistes, sauf autorisation spéciale donnée par le Bureau.

6° Que les vols sur les avions « Stampe » ne peuvent être inférieurs à 20 minutes.

7° Qu'il est interdit de fumer dans le hangar.

8° Qu'il est interdit, les après-midi des dimanches et jours de fêtes, alors que l'activité aérienne est importante, de garer les voitures dans les enceintes du public et de l'Aéro-Bar.

9° Que le terrain doit être libre pour la circulation des avions et qu'il est demandé aux Pilotes et à leurs familles de bien vouloir se trouver en deçà des barrières du public.

10° Qu'il est absolument interdit aux personnes non membres du Club de stationner dans les hangars et sur les abords du terrain.

11° Que l'Aéro-Bar est réservé, en priorité, aux membres du Club et à leurs amis.

12° Que les vols sur les avions « Emeraude » et « Jodel 117 » peuvent bénéficier d'un prix réduit s'ils sont utilisés en voyage (minimum 300 kilomètres aller et retour).

---

RETENEZ CETTE DATE

**LUNDI 14 DÉCEMBRE**

à 21 heures, pour notre

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## Consignes d'utilisation des Avions du Club

**MISE EN ROUTE DU MOTEUR.** — S'assurer que les pleins d'essence et d'huile sont faits et que les cales sont mises aux roues de l'appareil.

Monter à la place du pilote, s'attacher et attendre les commandements du mécanicien ou de celui qui met en route.

En cas d'incendie à bord, fermer l'essence, ouvrir les gaz en grand.

Laisser chauffer doucement le moteur et, sur ordre du mécanicien, l'essayer pleins gaz, sélectionner les magnétos.

Ensuite, moteur au ralenti, le mécanicien doit enlever les cales ; l'opération terminée, l'avion est prêt à prendre son départ.

**POUR ROULER AU SOL.** — Garder un régime moteur qui tire lentement, éviter les coups de moteur.

Par vent fort, s'il y a difficulté pour rouler ou virer, attendre que l'on vienne chercher l'appareil et qu'on l'accompagne aux plans.

**POUR PRENDRE LE TERRAIN.** — Rouler doucement et se placer de façon à avoir pour décoller le maximum de terrain devant soi (la queue de l'appareil aux balises).

**POUR LE DECOLLAGE.** — Bien regarder pour s'assurer que le terrain et le ciel sont libres, qu'aucun avion ne se dispose à atterrir ou à décoller — la priorité est à l'avion qui se pose. S'il y a un starter, attendre les ordres de celui-ci pour décoller.

**APRES LE DECOLLAGE.** — Pas de virage au-dessous de 100 mètres. En cas de panne au départ, se poser droit devant soi. Ne jamais essayer de revenir au terrain.

**EN VOL.** — Réduire le moteur au régime de croisière ; n'oubliez pas que le matériel coûte très cher, qu'il faut le ménager.

### POUR ATERRIR.

a) Sur un terrain inconnu, faire un tour de piste à 200 mètres et s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ou de travaux en cours, non balisés.

Prendre le vent et rouler doucement après l'atterrissage.

b) Sur son terrain, même après un vol assez court, avant de se poser, regarder le Té ou la manche à air, le vent ayant pu changer de direction.

### A L'ATTERRISSAGE.

a) Si vous êtes trop long, ne pas attendre d'être posé pour remettre les gaz.

b) Si vous êtes trop court, ne pas attendre le ras des arbres ou des maisons pour rallonger.

### AU SOL APRES L'ATTERRISSAGE.

a) Dégager à gauche et rouler sur le bord de la piste pour rentrer au hangar.

b) Arrêter l'appareil au bord de l'aire goudronnée devant le hangar.

c) Ne pas s'approcher du distributeur d'essence ou du hangar sans être accompagné aux plans (avancer doucement et être toujours prêt à couper).

d) Ne jamais rentrer au moteur dans le hangar.

Le survol des agglomérations à basse altitude, les rases mottes, acrobaties et lancement de tracts sont formellement interdits.

**AVANT LE DEPART.** — Donner au Chef-Pilote le temps et la direction du vol.

**AU RETOUR.** — Signaler tout incident au Chef-Pilote (moteur, cellule, mauvais atterrissage, etc.).

\*\*

Les infractions aux consignes ci-dessus seront sanctionnées par le Conseil d'Administration sur proposition du Chef-Pilote et pourront aller, selon la gravité de la faute commise, de la suspension temporaire de vol jusqu'à la radiation de membre pilote du Club.

## Quelques Conseils

a) En cas de panne, prévenir les Services de la Navigation Aérienne et la Gendarmerie. Ne jamais redécoller sans autorisation du Service de la Navigation Aérienne.

b) Ne jamais prendre de photographie (cinéma également) à bord, sauf à Rouen, M. Vavasseur, de « Paris-Normandie », qui a sa licence.

c) Aider dans leurs fonctions MM. Finet, Brun et Delamare, qui ne sont pas des employés du Club, mais dévoués à l'aviation ; ils accomplissent la tâche qui leur est confiée bénévolement. Merci.

## Règlement d'utilisation des Avions « EMERAUDE » et « JODEL D 117 »

1° Le vol sur cet appareil sera autorisé à tous les Pilotes sur avis du Chef-Pilote.

2° Il sera essentiellement réservé aux voyages.

3° Le prix de l'heure de vol est fixé à 56,40 F. Toutefois, pour la prise en mains, la première heure sera décomptée à 49,20 F.

Le prix de l'heure de vol en voyage, avec un parcours d'au moins 300 kilomètres aller-retour, est fixé à 49,20 F.

4° Afin que cet avion ne soit pas monopolisé en voyage par un seul pilote et ce au détriment des autres, les absences du terrain de Rouen (sauf cas de force majeure, conditions atmosphériques mauvaises, maladie, incident mécanique, etc.) au-delà de deux jours seront comptés à raison d'une moyenne de trois heures de vol par jour, si ce minimum n'a pas été effectué.

Toutefois, pour une représentation officielle du Club soit à une manifestation, soit à un rallye, soit pour un vol de propagande, etc., cette dernière clause pourrait être rapportée sur demande au bureau du Conseil d'Administration.

5° L'utilisation de l'avion le dimanche se fera sur les terrains régionaux avec l'accord du Chef-Pilote.

6° Tous vols avec des personnes étrangères au Club sont formellement interdits sur les terrains visités.

### Règlement d'utilisation de l'Avion « MOUSQUETAIRE »

1° Le vol sur cet avion ne sera autorisé qu'aux Pilotes ayant plus de 100 heures de vol et ayant effectué au moins 15 heures de vol dans les six derniers mois.

2° Les conditions ci-dessus requises, le vol sur cet appareil sera autorisé aux Pilotes sur avis du Chef-Pilote.

3° Il sera utilisé aussi bien pour les baptêmes (minimum 3 passagers) que pour les voyages.

4° La liste des Pilotes pouvant effectuer des baptêmes de l'air sur cet appareil sera dressée par le Chef-Pilote et soumise pour accord au bureau du Conseil d'Administration.

5° Le prix de l'heure de vol est fixé à 90 F.

6° Afin que cet avion ne soit pas monopolisé en voyage, par un seul pilote et ce au détriment des autres, les absences du terrain de Rouen (sauf cas de force majeure, conditions atmosphériques mauvaises, maladie, incident mécanique, etc.), au-delà de deux jours seront comptées à raison d'une moyenne de trois heures de vol par jour, si ce minimum n'a pas été effectué.

Toutefois, pour une représentation officielle du Club, soit à une manifestation, soit à un rallye, soit pour un vol de propagande, un transport de blessé ou malade, etc..., cette dernière clause pourrait être rapportée sur demande au Bureau du Conseil d'Administration.

7° L'utilisation de l'avion le dimanche se fera sur les terrains régionaux avec accord du Chef-Pilote. Toutefois, une dérogation pourra toujours être envisagée sur demande au Bureau du Conseil d'Administration, s'il s'agit d'une représentation officielle (voir Art. 6).

8° Tous vols avec des personnes étrangères au Club sont formellement interdits sur les terrains visités.

RETENEZ CETTE DATE

LUNDI 14 DÉCEMBRE

à 21 heures, pour notre

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

# ACTIONS VITALES

Nous avons remarqué que nos Pilotes ne prennent pas toujours le temps nécessaire à l'exécution complète de leurs actions vitales.

Pour mémoire, en voici un résumé :

PROCÉDURE ACHEVER :

DÉSIGNATION	OBSERVATIONS
A — Atterrisseur Freins Parking	Serré
C — Contact Carburation Commandes	Sur 1 + 2 Correcteur altimétrique position correcte Libres et débattement normal
H — Hélice Huile — Habitacle	Doit être vue lors visite pré-vol Température normale départ : 25° Pression normale (entre 2 et 4 Hpz) Portes fermées
E — Essence — —	Robinet ouvert Autonomie suffisante Pression normale (entre 150 et 300 gr.)
V — Volets — —	Rentrés (ou aérofreins) Vérification 1 <sup>er</sup> cran (décollage) Vérification 2 <sup>e</sup> cran (atterrissage)
E — Extérieurs — —	Piste claire Vent (vérification de la manche à air) Tour de contrôle
R — Réglages — —	Flettueurs - tab - Plans fixes - serrage manette des gaz - altimètres et instruments Bretelles - aviophone - passagers Sélection des magnétos (plein pot = 10 secondes — sélection à 17-1.800 t/m.)

## "Les Ailes Brisées"

Les « Ailes Brisées » ont continué cette année, avec la même ardeur, à porter leur aide aux familles éplorées de l'Aéronautique. Vous savez qu'elles sont nombreuses et peuplées de centaines d'orphelins. L'hiver dernier, nous avons ajouté à nos activités habituelles, la charge des vacances de neige, pour nos enfants sans papa. Rien que ce poste nous a coûté 7 millions d'anciens francs.

C'est un aperçu de nos besoins qui se montent annuellement à 40 millions d'anciens francs, et notre caisse se vide aussi vite qu'elle se remplit. Est-il possible de compter sur votre générosité. Comme ces années dernières, au moment de notre Vente de Charité qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 décembre, aux Ambassadeurs, 3, avenue Gabriel, Paris (8<sup>e</sup>).

Un geste de charité soit en espèces, soit en nature, même le plus minime de ces envois sera accueilli avec reconnaissance : 5, rue Christophe-Colomb, Paris (8<sup>e</sup>), C.C.P. Oasis 884.11, ou Abbé Marguery, délégué départemental des Ailes Brisées, Saint-Jacques-sur-Darnétal (Seine-Maritime).

**SAMEDI 6 MARS 1965**

**A 21 HEURES  
A L'AERO-BAR**

**SOIRÉE DANSANTE DU CLUB**

## ARMÉE DE L'AIR

### LE PERSONNEL NAVIGANT DE L'ARMÉE DE L'AIR

#### LE PILOTE DE CHASSE.

Tout en restant le chevalier de l'Air, il n'est plus le brillant phénomène individuel dont les AS de 14-18 et de 39-45 ont imprimé l'image dans l'esprit du public. Mais il reste un excellent pilote d'acrobatie et ses années d'école l'auront doté d'une technique précise et sûre tant en pilotage pur qu'en navigation ou en vol dans les nuages de jour et de nuit.

#### LE PILOTE DE TRANSPORT.

Ni champion, ni seigneur, ni chevalier, seulement un homme appliqué à conduire solidement son vol.

Lâché sur les routes aériennes du monde, maître à bord, on lui confie un avion, un équipage, des passagers, du fret. Son équipage : un navigateur, un radio, un mécanicien, tous d'excellents exécutants dans la spécialité qui leur est propre.

Quand le jeune pilote arrive en formation il s'aperçoit rapidement que seule une connaissance très approfondie de son matériel et des moyens techniques mis à sa disposition vont lui permettre d'accomplir les missions qui lui seront confiées. Préparation longue, minutieuse au sol puis en vol.

Cette connaissance du matériel, des moyens, du personnel, il va l'acquérir dans une atmosphère de confiance et de solide camaraderie.

#### RECRUTEMENT.

Le recrutement du personnel navigant d'active s'effectue sur titres ou par concours. Il est soumis à des conditions d'aptitude physique et de sélection. Les conditions générales sont les suivantes : être âgé de plus de 17 ans et 6 mois et de 22 ans au plus à la date du dépôt des candidatures.

##### Recrutement sur titres :

Le recrutement sur titres est permanent pour les jeunes gens titulaires de la première partie du baccalauréat ou du certificat de probation.

##### Recrutement par concours :

Le recrutement par concours est périodique pour les candidats possédant un certificat de scolarité de fin de troisième de l'enseignement du second degré, ou de cours correspondants d'un établissement privé.

La possession d'un brevet de pilote de tourisme ouvre droit aux majorations suivantes : 20 points pour le Brevet de Pilote privé d'avion avec licence, 15 points pour le Brevet Élémentaire de Pilote privé d'avion avec licence, 10 points pour le Brevet de Pilote privé d'avion sans licence, 5 points pour le Brevet Élémentaire de Pilote privé d'avion sans licence.

Les candidats retenus sont envoyés en école après avoir souscrit un engagement résiliable.

Lorsqu'ils ont obtenu leur Brevet militaire de Pilote ou de Navigateur, les engagés sont affectés à une formation aérienne avec le grade de sergent. Après 2 ans de grade de sergent et 24 ans d'âge ou 4 ans de grade pour ceux de moins de 24 ans, ils ont la possibilité de se présenter au concours de l'Ecole Militaire de l'Air de laquelle ils sortiront officier d'active du cadre navigant.

## Pilotes d'avions légers, de planeurs Assurez votre sécurité météorologique

### AVANT LE VOL

Pour tout vol autre qu'un vol VFR aux abords d'un aérodrome, il est obligatoire, et d'ailleurs de votre intérêt, de vous renseigner sur les conditions météorologiques prévues pour ce vol.

Pour les vols VFR aux abords d'un aérodrome, il est aussi de votre intérêt, bien que ce ne soit pas obligatoire, de vous renseigner sur l'évolution locale du temps.

(Est considéré, du point de vue assistance météo, comme « vol aux abords d'un aérodrome », un vol sans escale comportant le lieu considéré comme aérodrome de départ et d'arrivée et ne s'éloignant pas à plus de 20 km de cet aérodrome).

Certains centres météorologiques peuvent vous renseigner sans délais notables : AJACCIO, BALE, BORDEAUX, LYON, MARSEILLE, NICE, PARIS, PERPIGNAN, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE, TOURS, TOUSSUS.

Les autres stations peuvent vous renseigner de la même manière, mais un préavis, plus ou moins long, suivant la station, est nécessaire.

Le météorologiste a BESOIN de connaître TOUS les renseignements suivants concernant votre vol :

- les aérodromes et heures prévues de départ et d'arrivée,
- l'itinéraire et les escales éventuelles,
- le type d'aéronef utilisé et sa vitesse de croisière,
- l'altitude de vol envisagée,
- le régime de vol, IFR ou VFR (préciser s'il s'agit d'un vol à vue du sol).

N'oubliez pas de les lui indiquer.

Sauf indications contraires, UNE PREVISION FOURNIE POUR UN VOL DETERMINE N'EST VALABLE QUE POUR UN DEPART DANS LA DEMI-HEURE QUI SUIT SA REMISE AU PILOTE.

### PENDANT LE VOL

Si votre appareil est muni de la radio, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires pendant le vol. Toutefois, ces RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT REMPLACER LA PREVISION RECUE AU DEPART.

## I - EMISSIONS METEOROLOGIQUES REGULIERES

Station	Teneur de l'émission
<b>Bordeaux Radio</b>	Obs et Prévi d'atterrissage, en clair (français) de :
126,4 MHz	BORDEAUX-Mérignac TOULOUSE-Blagnac TARBES-Ossun (Obs seulement du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre et BIARRITZ-Anglet de 0510 à 2005 TU. PAU-Pont-Long (Obs seulement et de 2100 à 0300 TU. MADRID-Barajas BARCELONE LISBONNE-Portela PARIS-Le Bourget PARIS-Orly TOURS-Saint-Symphorien
de H + 10 à H + 35 et de H + 40 à H + 05	
<b>Marseille Radio</b>	Obs et Prévis d'atterrissage en clair (français et anglais) de :
127,4 MHz	MARSEILLE-Marignane NICE-Côte d'Azur LYON-Bron AJACCIO-Campo-dell'Oro ALGER-Maison Blanche (en français seulement) GENEVE-Cointrin ROME-Fiumicino PARIS-Le Bourget BARCELONE PARIS-Orly TOULOUSE-Blagnac
de H + 15 à H + 42 et de H + 45 à H + 12	
<b>Paris Radio</b>	Obs et Prévis d'atterrissage, en clair (français) de :
126,0 MHz	PARIS-Le Bourget : Alternativement en français et en anglais. PARIS-Orly TOURS-St-Symphorien REIMS-Champagne ZURICH-Kloten GENEVE-Cointrin (alternativement français et anglais) BRUXELLES-National LYON-Bron NICE-Côte d'Azur (alternativement français et anglais) LONDRES-Heathrow (alternativement français et anglais)
de H + 10 à H + 35 et de H + 40 à H + 55	

PARIS-RADIO émet, en outre, sur 2917,5544 et 10066 kHz :

— de H+25 à H+35 en clair (français) les Obs du Bourget, Orly, Reims, Tours, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Nice, Alger,

— de H+55 à H+05 en clair (français) les Obs des mêmes aérodromes et les Prévis d'aérodrome du Bourget, Orly, Reims, Bordeaux et Marseille.

## II - RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE

Les stations radio suivantes sont susceptibles de répondre à vos demandes de renseignements météorologiques :

*Ajaccio\*-Airport, Bâle\*-Airport, Bastia\*-Airport, Beauvais\*-Airport, Biarritz\*-Airport, Bordeaux\*-Contrôle, Bourges\*-Airport, Brest\*-Gonio, Calais\*-Airport, Cannes\*-Airport, Cherbourg\*-Airport, Clermont\*-Airport, Deauville\*-Airport, Dinard\*-Airport, Le Touquet\*-Airport, Lille-Gonio, Limoges\*-Airport, Lyon\*-Airport, Montpellier\*-Airport, Nancy\*-Airport, Nantes\*-Airport, Paris\*-Information, Pau\*-Airport, Perpignan\*-Airport, Poitiers\*-Airport, Quimper\*-Airport, Rennes\*-Airport, Saint-Brieuc\*-Airport, Toulouse-Blagnac\*, Airport, Toussus\*-Airport, Vichy\*-Airport.*

La fréquence de ces stations radio est comprise entre 118,1 et 125,3 MHz et est généralement 118,1 ou 118,3.

Les renseignements que vous pouvez obtenir sont :

1° L'Obs locale effectuée par la station météo, sauf pour Quimper et Saint-Brieuc, qui ne peuvent fournir que des éléments appréciés par le contrôle local.

2° Pour les stations imprimées en caractère italique, des prévis locales d'atterrissage.

3° Pour les stations suivies d'un astérisque, des Obs et Prévis de route, dans une zone plus ou moins étendue, selon l'importance de la station, ainsi que des indications sur les phénomènes météos importants.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE « PLAFOND » OU LA VISIBILITE DESCENDE AU-DESSOUS DES LIMITES REGLEMENTAIRES POUR FAIRE DEMI-TOUR. A CE MOMENT-LA, IL EST TROP TARD.

DES QUE VOUS ESTIMEZ QUE LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES NE VOUS LAISSENT PLUS UNE MARGE DE SECURITE SUFFISANTE, N'INSISTEZ PAS. VOUS RISQUEZ L'ACCIDENT.

Un équipement radiotéléphonique de bord augmente votre sécurité en permettant l'information METEO en vol par l'intermédiaire des stations aéronautiques.

N'oubliez pas cependant que la portée d'une liaison VHF est sensiblement similaire à la portée optique, c'est-à-dire qu'elle est directement liée à l'altitude de vol et dépend des obstacles naturels du parcours.

### AVANT L'ATTERRISSAGE

Avant d'être en « dernier virage », assurez-vous que vous pouvez atterrir sans danger.

Un plafond bas, une mauvaise visibilité vous masquent les obstacles.

Un vent trop fort ou en rafales peut vous faire « casser du bois » (la manche à air horizontale correspond à un vent supérieur à 20 nœuds).

Si vous avez la radio, vous pouvez obtenir :

1° De la tour de contrôle des aérodromes dotés d'une station météo, l'observation pour l'atterrissage effectuée par cette station comprenant :

- le vent en surface,
- la visibilité,
- les phénomènes météorologiques,
- la nébulosité et la hauteur des nuages bas,
- la pression,
- le cas échéant, la vitesse maximale du vent lorsqu'il souffle

en rafales, et des indications sur la variation de la visibilité de la nébulosité et de la hauteur de la base des nuages.

— sur certains aérodromes, l'évolution prévue du temps.

2° des aérodromes possédant une station radio, mais non dotés de station météo, des renseignements pour l'atterrissage comprenant :

— soit des éléments appréciés par le contrôle local.

— soit, s'il s'agit d'une station radio d'Aéro-Club, une appréciation du vent (direction et intensité), d'après la manche à air.

### APRES L'ATTERRISSAGE

Si vous le pouvez, passez à la station météo, afin de rendre compte du temps que vous avez rencontré sur votre trajet. Votre exposé pourra être utile pour le météorologiste qui ne dispose pas d'un réseau serré d'observations, et qui pourra s'en servir pour donner des renseignements plus précis à un autre pilote.

### VOL A VOILE

Avant d'effectuer un vol local, ou une épreuve de distance, d'altitude ou de vitesse, consultez la météo.

Dans les stations citées dans le premier titre « Avant le vol » du premier paragraphe de cet article, vous pourrez obtenir tous les renseignements voulus sans délais notables.

D'autres stations météorologiques ayant de nombreux rapports avec les vélivoles peuvent aussi vous fournir des prévisions.

Dans la région parisienne, les Centres météorologiques de Paris (Tél. SOL. 40-70) et du BOURGET (Tél. AVI. 08-00) sont spécialisés dans la prévision vol-à-voile.

Quand vous réalisez une performance exceptionnelle (500 km, vol d'onde de longue durée en plaine, etc.), faites autant que possible, un compte rendu écrit de votre vol à la Météorologie-Nationale, en demandant qu'il soit transmis au SFA. 155, rue de la Croix-Nivert.

### NOTE SUR LES BULLETINS METEOROLOGIQUES O.R.T.F.

Tous les jours, un bulletin météo destiné à l'Aéronautique est diffusé par l'O.R.T.F., à 9 h. 10 légales (9 h. 13 le dimanche) sur le programme « FRANCE-CULTURE ». Du printemps à l'automne, un bulletin pour le vol-à-voile y est ajouté et permet d'avoir un aperçu sur les conditions de vol. A titre indicatif, il est signalé aussi que les bulletins météorologiques régionaux, diffusés chaque jour à 6 h. 30, 7 h. 30, 12 h. 30 et 19 h. 30 par les grands émetteurs de la chaîne France-Inter contiennent des prévisions d'ordre général pour la journée et la nuit ou pour le lendemain, dans la région couverte par l'émetteur.

Les renseignements obtenus par l'écoute des différents bulletins O.R.T.F. précités ne sauraient, en aucun cas, pour les vols autres qu'un vol VFR aux abords d'un aérodrome, dispenser le pilote de l'obligation de se renseigner avant le départ auprès d'une Station Météo.

*Communiqué par la Station Météorologique de Rouen.*

## Les Ecoles de l'Aéronautique Navale

Le personnel spécialiste de l'Aéronautique navale est formé dans des écoles appartenant à l'Aéronautique, mais aussi dans des écoles des Armées de l'Air et de Terre en ce qui concerne les pilotes.

### 1. — ECOLES DE PILOTAGE.

1.1. L'Armée de l'Air est chargée de la formation des pilotes de l'Aéronautique Navale.

Les élèves pilotes effectuent des stages dans les bases de Cognac, Orange et Tours, où existent des « Sections Marine » chargées de l'encadrement militaire et administratif.

1.2. Ayant acquis leur brevet dans l'Armée de l'Air, les jeunes pilotes achèvent de se spécialiser (chasse, multimoteurs, A.S.M. embarquée) dans de flottilles d'entraînement opérationnel de l'Aéronautique Navale. Celles-ci sont basées à Hyères, Nîmes et Ajaccio.

1.3. Pour devenir pilotes d'hélicoptères, les jeunes brevetés suivent en plus deux stages : le premier à Dax dans l'Aviation légère de l'Armée de Terre, le second à Chambéry dans l'Armée de l'Air.

1.4. La formation d'un pilote dure de un an et demi à deux ans.

1.5. Les pilotes se recrutent parmi :

- les officiers d'active ;
- les élèves officiers de réserve, } qui suivent un cours préparatoire
- les engagés, } à la B.A.N. Saint-Raphaël.

Les candidats au cours de pilote doivent avoir une instruction équivalente à la première partie du baccalauréat et satisfaire à certaines normes psychiques et physiques.

### 2. — ECOLE DU PERSONNEL VOLANT.

2.1. Le personnel volant non pilote est formé à l'escadrille 56 S, auparavant basée à Lorient, mais qui a été transférée à Nîmes le 1<sup>er</sup> avril 1964.

2.2. Les navigateurs qui suivent un cours de sept mois sont recrutés comme les pilotes. Leur niveau d'instruction doit également être équivalent à celui de la première partie du baccalauréat, mais les normes physiques sont moins sévères.

2.3. Les électroniciens de bord, dont le cours dure un an, sont chargés de la mise en œuvre des appareils de détection et de transmission à bord des aéronefs. Ils sont recrutés parmi le personnel le plus méritant des spécialités d'électricien d'aéronautique, d'électronicien d'aéronautique et de radio des bâtiments de la Flotte. Ils doivent satisfaire à certaines normes physiques.

2.4. Les mécaniciens de bord, qui suivent un cours de cinq mois, sont recrutés parmi les mécaniciens d'aéronautique, la sélection s'opérant de la même façon que pour les électroniciens de bord.

2.5. L'Ecole du personnel volant forme également les contrôleurs d'aéronautique : personnel non volant mais dont le travail est très lié à l'activité aérienne, puisqu'il est chargé de régler le trafic des aérodromes.

### 3. — ECOLES DU PERSONNEL NON VOLANT.

3.1. Les nombreux spécialistes nécessaires à une mise en œuvre et à l'entretien des avions au sein des flottilles et dans les ateliers des bases aéronavales sont formés au Centre-Ecole de Rochefort.

3.2. En fin de cours, les mécaniciens d'aéronautique, les électriciens d'aéronautique, les électroniciens d'aéronautique atteignent un niveau technique très poussé.

Ce personnel a la possibilité, après un certain temps de service, de devenir volant en suivant à l'escadrille 56 S. les cours dont il a été question précédemment.

4. Il n'a été fait mention ici que des principales spécialités ; il existe, en outre, un grand nombre de certificats consacrant des connaissances particulières et accordés à la suite des stages effectués à l'Ecole du Personnel volant, au Centre-Ecole de Rochefort et dans les écoles du secteur civil.

Tous renseignements complémentaires et documentation peuvent être demandés au Président de l'Association Centrale des Officiers de Réserve de la Marine, Section de Rouen (Capitaine de Corvette de réserve Dufumier), 8, rue du Général-Leclerc, Boisguillaume (Seine-Maritime), ou à M. l'Amiral Kervella, 34, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, qui a bien voulu nous communiquer la note ci-dessus.

## NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES. — Cette année, trois naissances ont été enregistrées dans les familles de nos amis Pilotes et Parachutistes. C'est tout d'abord une petite *Pascale* qui est née au foyer de M. et Mme Christian ROGEZ, tous deux parachutistes, puis une petite *Sabrina* a apporté la joie au foyer de M. et Mme François FAROUT, pilotes de notre Club. Enfin, nous apprenions l'heureuse naissance de *Patricia*, fille de M. et Mme Jean-François MARIE, tous les deux Parachutistes.

Nous sommes heureux de présenter ici nos félicitations aux parents, et nos vœux de bonheur aux trois petites filles.

\*\*

MARIAGE. — Nous avons eu le plaisir, cette année encore, d'apprendre le mariage d'un de nos jeunes pilotes. Il s'agit de Alain ROGERET, neveu de notre Commandant d'Aérodrome ; M. BRUN, qui a épousé Mlle Liliane AUBERT. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

\*\*

DEUILS. — Plusieurs de nos pilotes ont été touchés dans leur affection par la perte d'un être cher. Il s'agit de M. PARIS qui a perdu sa mère ; de M. SERVEAU, élève-pilote du Club, qui a perdu sa fille ; et de M. de FALCO, également élève-pilote, qui a perdu sa mère. Nous leur adressons, ainsi qu'à leur famille, nos très sincères condoléances et l'assurance de nos sentiments émus.

## Evénements et Manifestations divers

1<sup>er</sup> Décembre 1963. — La messe annuelle à la mémoire de Jean Mermoz, de ses compagnons et des morts de l'Aéro-Club de Normandie est célébrée par M. l'abbé Marguery, aumônier des Aviateurs du diocèse de Rouen, dans le hangar de l'aérodrome. Le Président André Marie déposa ensuite une gerbe devant le mémorial aux morts du Club et demanda une minute de silence. Puis il se rendit devant la stèle du Président Antier, où il déposa également une gerbe.

6 Décembre 1963. — M. Anterion représente l'Aéro-Club de Normandie aux obsèques de M. Anquetil, père de Jacques Anquetil.

16 Décembre 1963. — L'Assemblée générale de l'Aéro-Club de Normandie se déroule à la Salle Lefranc, sous la présidence de M. André Marie.

4 Janvier 1964. — M. Finet, Chef Pilote de l'Aéro-Club de Normandie, représente celui-ci à l'élection de Miss Rail 1964.

12 Janvier 1964. — Réunion d'information à l'Aérodrome de Rouen-Rouvray pour les nouveaux parachutistes. M. Guy Saint-Solieux assure la présidence de cette réunion.

15 Janvier 1964. — MM. Cano et Peltier, Vice-Présidents de l'Aéro-Club de Normandie, accompagnés de M. Finet, Chef-Pilote, se rendent à Bernay pour prendre livraison du nouvel avion Jodel Mousquetaire.

1<sup>er</sup> Février 1964. — Au cours d'une réunion amicale qui se tient à l'Aéro-Bar, les parachutistes du Club assistent à la projection des films d'entraînement et de sauts pris par certains d'entre-eux, au cours des saisons précédentes.

17 Février 1964. — Inauguration, par le Président André Marie, de l'exposition d'aéromodélisme, organisée par MM. Moretti, Vice-Président du Club ; Paris et Quesnel, responsables de la Section de Modèles-Réduits, dans le hall d'exposition de la Régie Renault.

22 Février 1964. — Les jeunes gens de la Section pré-militaire de Rouen effectuent une séance d'entraînement sur parachute ascensionnel Lemoigne.

7 Mars 1964. — Soirée dansante du Club à l'Aéro-Bar.

10 Mars 1964. — Le Président André Marie, entouré de MM. Cano, Moretti et Feltier, Vice-Présidents du Club ; de M. Letondeur, Trésorier, et de plusieurs membres du Conseil d'Administration, répondant à l'invitation de M. Herbay, Président de la Chambre de Commerce, assistent à la conférence donnée par M. Pierre Girault, sur les possibilités de l'aviation d'affaires à Rouen.

15 Mars 1964. — M. Jean Moretti, Vice-Président de l'Aéro-Club de Normandie, et M. Guy Saint-Solieux, Président du Centre de Parachutisme, assistent à l'Assemblée générale de l'Union Régionale qui se tient à Beaumont-le-Roger.

19 Mars 1964. — Nouvelle séance d'entraînement sur parachute Lemoigne, des jeunes pré-militaires.

21 Mars 1964. — Les nouveaux parachutistes du Club subissent l'examen du Certificat d'Aptitude Préparatoire au Parachutisme qui a lieu à l'Aérodrome de Rouen-Rouvray.

22 Mars 1964. — Groupés autour du Président André Marie, Président de l'Aéro-Club, tous les amis de M. Jean Betrancourt se réunissent au cimetière monumental pour inaugurer le monument élevé à sa mémoire et pour lui rendre hommage en ce deuxième anniversaire de sa disparition.

4 Avril 1964. — M. Guy Saint-Solieux, Président du Centre de Parachutisme, assiste à la réunion de la Commission de Parachutisme de la Fédération Nationale Aéronautique.

12 Avril 1964. — Première sortie des Parachutistes de Rouen qui participent à une séance de propagande organisée par l'Aéro-Club de l'Aigle.

25 Avril 1964. — Quelques avions du Club survolent l'église Saint-Nicolas du Trait à la sortie du mariage d'Alain ROGERET, pilote du Club, avec Mademoiselle Liliane AUBERT.

1<sup>er</sup> Mai 1964. — Comme chaque année, des baptêmes de l'Air à prix réduit sont donnés à l'Aérodrome de Rouen-Rouvray.

3 Mai 1964. — Nouvelle sortie des parachutistes du Club, qui effectuent une démonstration au cours d'une manifestation à Bosc-Roger.

10 Mai 1964. — Grand Concours International de Modèles-Réduits télécommandés et inauguration de la nouvelle piste d'envol destinée à la télécommande. Après la compétition, le Président André Marie remet les coupes aux vainqueurs des différentes épreuves.

10 Mai 1964. — Monseigneur Martin, Archevêque de Rouen, vient bénir le nouvel avion « Mousquetaire », de l'Aéro-Club, sur l'Aérodrome de Rouen-Rouvray. Le Président André Marie, entouré de MM. Peltier, Cano et Moretti, Vice-Présidents du Club assiste à cette manifestation.

15 Mai 1964. — MM. Michel Masselin, Jacques Malmaison et le Docteur Thévenin participent, avec le Jodel « Mousquetaire », à un voyage à Biarritz. M. Jacques Levasseur, lui aussi pilote à l'Aéro-Club de Normandie, participait également à cette sortie, qui groupait 12 avions normands.

17 Mai 1964. — M. Jean Moretti, Vice-Président, offre, à bord de son Piper-Cub, le baptême de l'Air à une habitante de Saint-Pierreles-Elbeuf, à l'occasion de son 85<sup>e</sup> anniversaire.

Mai 1964. — Un avion Spitfire, destiné au tournage du film « Le Train », atterrit sur le terrain du Madrillet, où il séjournera plusieurs semaines, attirant de nombreux curieux.

7 Juin 1964. — M. Jean Finet, Chef-Pilote du Club, offre, selon la tradition, le baptême de l'air à Miss Rail et à ses demoiselles d'honneur.

10 Juin 1964. — MM. Guy Saint-Solieux, Président du Centre de Parachutisme ; M. Plumet, Administrateur du Club, et M. Finet, Chef-Pilote reçoivent M. Maurice Herzog sur l'Aérodrome de Rouen-Rouvray, où atterrit l'avion qui l'amenait à Rouen pour assister au match Rouen-Réal de Madrid.

21 Juin 1964. — A nouveau les parachutistes du Club apportent leur concours à une séance de propagande aérienne organisée par l'Aéro-Club de Dieppe.

5 Juillet 1964. — Pour la première fois en France, et dans le cadre

du Corso Fleuri de Duclair, le Centre de Parachutisme de Rouen effectue des largages dans la Seine. Cette manifestation, favorisée par un temps exceptionnel, amena de très nombreux spectateurs et fut très réussie.

11 Juillet 1964. — Sur l'Aérodrome de Rouen-Rouvray se déroule à nouveau les épreuves du Certificat d'Aptitude Préparatoire au Parachutisme, pour les nouveaux parachutistes inscrits en cours d'année.

9 au 18 Juillet 1964. — Jean Thévenin, jeune pilote de moins de 21 ans, accompagné de M. Elec Boyer-Vidal, effectue sur le Jodel D 117 du Club le Tour de France Aérien.

30 Août 1964. — Les parachutistes apportent à nouveau leur concours à une manifestation de propagande qui se déroule à Broglie.

6 Septembre 1964. — Les pilotes de l'Aéro-Club de Normandie organisent une manifestation de propagande aérienne, avec baptêmes de l'air, à La Feuillie. Les parachutistes effectuent plusieurs sauts au cours de cette séance.

11 Septembre 1964. — Réunion constitutive de la Section de Parachutisme de l'Aigle, à laquelle assiste M. Guy Saint-Solieux, Président du Centre de Rouen, accompagné de M. Régis Ferron.

13 Septembre 1964. — Sur l'Aérodrome de Rouen-Rouvray se déroule l'annuel concours de Modèles-Réduits intitulé « Match Paris-Normandie ». Comme d'habitude, de très nombreux concurrents participèrent à cette rencontre. De très nombreux spectateurs se rendirent également au Madrillet pour assister aux évolutions très spectaculaires et de plus en plus précises des petits appareils. Après la compétition, le Président André Marie, accompagné de MM. Moretti, Cano et Peltier, Vice-Présidents, procède à la remise des coupes de chaque catégorie.

13 Septembre 1964. — Les parachutistes de Rouen renouvellent l'exploit accompli le 5 juillet, à Duclair, en effectuant des largages dans la Seine, à l'occasion des régates de Villequier.

11 Octobre 1964. — 70 Pilotes et Parachutistes participent cette année à la Coupe Ricard. Suivant une tradition maintenant bien établie, c'est un parachutiste, M. Jean-Pierre Roucoul, qui remporta la Coupe que le Président André Marie lui remit au cours d'un apéritif d'honneur qui eut lieu à l'Aéro-Bar, à l'issue de la Compétition.

17 et 18 Octobre 1964. — Sur le terrain de Rouen-Rouvray se déroule, pour la première fois, entre divers Clubs de l'Union Régionale n° 5 une rencontre de Parachutisme, au cours de laquelle fut créé le Challenge Maurice Le Bris, remporté par l'Equipe de Parachutistes de Rouen. M. Poirier, Directeur du Service de la Formation Aéronautique, avait tenu à marquer l'intérêt qu'il portait à cette compétition en assistant aux différentes épreuves disputées dans l'après-midi du dimanche. Le Président André Marie, au cours d'un apéritif d'honneur qui eut lieu à l'Aéro-Bar remit les Coupes aux vainqueurs de cette rencontre.

26 Octobre 1964. — MM. Peltier et Cano accompagnent M. Herbay, Président de la Chambre de Commerce de Rouen, et Administrateur de l'Aéro-Club de Normandie, chez M. Lansalot-Basou, afin d'étudier le problème de l'équipement radio de l'Aérodrome de Rouen-Rouvray.

29 Novembre 1964. — Une réunion de l'Union Régionale n° 5, placée sous la présidence d'honneur de M. Gardellini, Président de la Fédéra-

tion Nationale Aéronautique, et de M. Urbain Faure, Président de l'U.R. a lieu à l'Aérodrome de Rouen-Rouvray.

M. André Marie, Président de l'Aéro-Club de Normandie, représente celui-ci à cette réunion, entouré de MM. Moretti et Guy Saint-Solieux. Un apéritif d'honneur, servi à l'Aéro-Bar, permet ensuite aux Administrateurs du Club d'être présentés à M. Gardellini et de faire connaissance avec les présidents des différents Clubs de l'Union Régionale.

12 Décembre 1964. — La Section de Parachutisme du Club termine la saison 1964. Les Coupes, disputées au cours de la saison, et notamment la Coupe Radia-Massel sont remises par le Président André Marie au cours d'un apéritif d'honneur servi à l'Aéro-Bar.

**SAMEDI 6 MARS 1965**

**A 21 HEURES  
A L'AÉRO-BAR**

**SOIRÉE DANSANTE DU CLUB**

## REMERCIEMENTS

En terminant ce Bulletin annuel, nous sommes particulièrement heureux de remercier les nombreuses collectivités et personnes auxquelles nous ne faisons jamais appel en vain et de leur témoigner toute notre reconnaissance, notamment à « Paris-Normandie ». « Liberté-Dimanche »; M. Chaussade, préfet de la Seine-Maritime; M. Tissot, maire de Rouen; MM. les Adjointes et le Conseil Municipal; Mgr Martin, archevêque de Rouen; M. Herbay, président de la Chambre de Commerce; M. le Président du Conseil général et MM. les Conseillers généraux; M. le Colonel commandant la Subdivision; M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; M. Legoaster, ingénieur des Ponts et Chaussées; M. le Président de la Croix-Rouge; les Ambulances Michel; le C.O.M.E.T.; M. le Directeur du S.F.A.; M. le Président de la Fédération Nationale Aéronautique Française; M. Urbain Faure, président de l'Union Régionale de la Fédération Nationale Aéronautique Française; M. le Colonel de Gendarmerie et MM. les Officiers; M. le Commandant Basset, commandant les Gardiens de la Paix; M. le Commandant des Pompiers et MM. les Officiers; M. le Commissaire spécial; M. l'Inspecteur Malfant, du Service des renseignements généraux; M. le Directeur de la Société Générale; M. le Commissaire central; les Services du Bureau « Véritas »; M. Tillard, secrétaire général de la Mairie; M. Macron et les Services municipaux architecture; M. Chanu, directeur des Services des Transports municipaux; M. Larue, directeur du Jardin des Plantes; l'Adjudant-Chef Robert, commandant la Section Cadre Air; le G.R.A.L.; M. Petit, de la Révima. Nous remercions également la Maison Ricard, M. Brun, surveillant de l'Aérodrome de Rouen-Rouvray; M. Odin, directeur des Services météorologiques du Madrillet, et enfin tous ceux qui, aimablement, nous apportent sans hésiter leur concours.

---

Aérodrome de Rouen-Rouvray (Téléphone : 71-43-15)  
Aérodrome de Rouen-Boos : G. R. A. L. (Club affilié à l'Aé. C. N.)

---